

**Une ministre
sioniste
en visite
au Maroc**

**Écoles
attaquées,
routes bloquées
et maisons
démolies**

P5

P7

SAÂDAOUI MET EN GARDE CONTRE L'APPEL À LA GRÈVE LANCÉ PAR QUATRE SYNDICATS :

« Vous êtes classés non-représentatifs »

LIRE EN PAGE 3

**L'ESCLAVAGE, LA DÉPORTATION ET LA COLONISATION SONT
DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ**

L'Algérie se félicite de la décision de l'UA



L'Algérie, qui a subi 132 ans d'une colonisation française de peuplement qui a marqué au fer rouge le peuple algérien, ne peut que soutenir la décision du 38^e Sommet de l'UA de classer de génocide l'esclavage, la déportation et la colonisation.

LIRE EN PAGE 2

**LE PRÉSIDENT À L'OCCASION
DE LA JOURNÉE DU CHAHID :**

**«Source
d'inspiration
pour propulser
l'Algérie au rang
des pays
émergents»**

P24

**L'ARPCE LANCE LES SERVICES DE
CERTIFICATION ET DE SIGNATURE
ÉLECTRONIQUES**

**Grand pas vers
la transformation
numérique**

P4

UN RETOUR ÉMOUVANT



**Bentaleb marque
après huit mois
d'absence**

P11

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME PARC DES LOISIRS,
CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**Une course
très indécise**

P21

Phs : DR

Fructueuse lutte contre la corruption

Le processus de lutte contre la corruption qui vise à moraliser la vie publique et politique comme finalité, aborde, serions-nous tentés de dire, sa troisième étape. Et en quoi celle-ci consisterait-elle ? Les responsables coupables d'actes de corruption étant jugés et les biens qu'il ont dilapidés étant récupérés, l'État a eu le feu vert de l'autorité judiciaire et a donc toute la latitude d'organiser le transfert de la propriété au profit des entités et des organismes publics. Bien que cette démarche ait déjà fait son chemin, il semblerait que le rythme d'avancement de l'opération de transfert des biens confisqués sur décision judiciaire n'a

pas eu l'effet escompté. Autrement dit, le Gouvernement s'attendait à ce que cette démarche aille bon train dans le but de rouvrir les entreprises fermées, relancer l'outil de production et récupérer les emplois perdus. C'est d'autant plus que le président de la République, le chef d'orchestre de la lutte contre la corruption, ne tolère pas de retard dans l'exécution de son programme. C'est du moins cette interprétation que l'on pourrait donner à l'objet de la réunion du Conseil des participations de l'État, réunit, dimanche dernier, par le Premier ministre Nadir Larbaoui. Selon les services du Palais « docteur Saâdane », cette réunion a planché sur « la poursuite du transfert, à titre onéreux, au profit des institutions et organismes publics, de plusieurs

biens meubles et immeubles confisqués par décisions judiciaires définitives dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption ». Mais, le plus important réside dans l'injonction de Larbaoui. À savoir, « accélérer la prise des mesures nécessaires pour garantir l'exploitation optimale des unités de production transférées au profit de la collectivité nationale. » Par ailleurs, on ne peut mieux parler de ce dossier lourd sans en aborder le bilan des biens récupérés par l'État. Selon le dernier chiffre, communiqué en décembre 2023, par le président Abdelmadjid Tebboune, la valeur des biens confisqués par la justice tournait autour de 30 milliards de dollars. Selon l'ancien ministre de la Justice qui viendra, peu après le Président, détailler les biens immobiliers qui étaient entre les mains de la justice, ils s'élevaient à 4.213 unités dont 401 biens industriels. Ce lot comprenait des dizaines d'usines, notamment de ciment, de sidérurgie, de montage de véhicules, d'huiles, de raffinage de sucre et de médicament.

Farid Guellil

L'ÉDITO

L'ESCLAVAGE, LA DÉPORTATION ET LA COLONISATION SONT DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

L'Algérie se félicite de la décision de l'UA

L'Algérie, qui a subi 132 ans d'une colonisation française de peuplement qui a marqué au fer rouge le peuple algérien, ne peut que soutenir la décision du 38e sommet de l'UA de classer de génocide l'esclavage, la déportation et la colonisation.

En réaction à l'adoption, par la 38e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, de la décision de classer l'esclavage, la déportation et la colonisation, comme des « crimes contre l'humanité et comme des génocides », l'Algérie s'en est félicité, hier, dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. « L'Algérie se félicite de l'adoption, par la trente-huitième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, de la décision portant classification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation comme des crimes contre l'humanité et comme des génocides perpétrés à l'encontre des peuples africains », précise le communiqué du MAE, poursuivant que notre pays, qui « a connu pendant cent-trente-deux ans de son histoire, les affres et les horreurs d'une colonisation de peuplement unique en son genre, soutient avec force cette décision qui représente une étape majeure dans le processus de quête de reconnaissance, de justice et de réparation des crimes subis par les peuples africains ». D'autre part, l'Algérie, précise la même source, « s'honore d'avoir été mandatée par le Sommet africain, aux côtés de l'Afrique de Sud, du Togo et du Ghana, à l'effet d'assurer la mise en œuvre de cette décision sur le plan international ». Enfin, le communiqué conclut par affirmer : « Comme demandé par ce Sommet, l'Algé-



rie ne ménagera aucun effort à s'acquitter de cette mission avec tout l'engagement et toute la détermination qui puisent leur inspiration des sacrifices consentis par l'ensemble des peuples africains au service de la libération de leurs Etats et du recouvrement de leurs souverainetés et de leurs indépendances ».

UN SUCCÈS DU « MAEP » NOMMÉ TEBBOUNE

Réunis au sommet de l'UA, les 15 et 16 février, à Addis-Abeba, les dirigeants de l'Union africaine ont, par ailleurs, félicité le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le succès « exceptionnel » obtenu par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) sous sa présidence. La Conférence « félicite le président du Forum du MAEP, S.E. Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne démocratique et populaire, pour l'excellente direction qu'il a donnée au MAEP et pour le succès exceptionnel obtenu par le mécanisme sous sa direction », ont-ils indiqué dans une déclaration publiée à la fin

des travaux de leur sommet annuel. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont, également, félicité le président de la République pour son « leadership éclairé du MAEP » et son « engagement indéfectible en faveur de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance sur le continent ».

Exprimant leur « grande reconnaissance » pour la contribution volontaire au MAEP d'un montant de 1 million de dollars américains faite par le président de la République, les dirigeants africains ont félicité, une nouvelle fois, le président Abdelmadjid Tebboune « pour cet engagement ferme visant à assurer la pleine appropriation du MAEP par les Etats membres ». Auparavant, la directrice exécutive du secrétariat continental du MAEP, Marie-Antoinette Rose Quatre, a exprimé son « immense gratitude » à l'Algérie pour cette contribution pour soutenir le mécanisme, affirmant que ce geste témoigne du « dévouement indéfectible de l'Algérie à l'unité et à la coopération africaines ».

F. G.

CONTRIBUTION DE L'ALGÉRIE POUR LE MAEP

Un mémorandum d'entente signé

Un mémorandum d'entente sur la contribution d'un million de dollars décidée par l'Algérie au profit du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) en vue de promouvoir la bonne gouvernance en Afrique a été signé à Addis-Abeba par la secrétaire d'Etat, auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri et la Directrice exécutive du secrétariat continental du Mécanisme, Marie-Antoinette Rose Quatre, en marge des travaux du 38ème sommet de l'Union

africaine (UA).

En effet, la signature du mémorandum d'entente intervient suite à l'annonce faite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du 34e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, tenu sous sa présidence, de soutenir ce mécanisme d'évaluation par une contribution volontaire d'un million de dollars. À cette occasion, La secrétaire d'Etat a réitéré, « l'engagement de l'Algérie en tant que membre fondateur du MAEP et sous la bonne direction du président de la République, à

réactiver le mécanisme pour faire face aux défis de la gouvernance en Afrique, notamment la consécration de la suprématie de la loi, la lutte contre la corruption et la promotion des valeurs démocratiques ».

Exprimant son « immense gratitude à l'Algérie qui a décidé d'apporter une contribution volontaire pour soutenir le MAEP », Mme Rose Quatre, a affirmé que « ce geste témoigne du dévouement indéfectible de l'Algérie à l'unité et à la coopération africaines ». Cette dernière a souligné, « je voudrais exprimer ma

sincère gratitude à l'Algérie pour sa confiance dans le MAEP et pour son engagement indéfectible en faveur du panafricanisme, de la renaissance africaine et de la réalisation rapide des aspirations de nos peuples telles qu'énoncées dans notre Agenda 2063 de l'Union africaine », dans une déclaration à la presse. Selon Mme Rose Quatre, « la contribution du gouvernement algérien à cet instrument permettra certainement au MAEP de s'acquitter de son mandat et d'obtenir des résultats tangibles », a-t-elle ajouté.

L. Z.

L'AMBASSADEUR DE L'UE À ALGER :

« Il est possible d'attirer plus d'investissements en Algérie »

L'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado s'est exprimé sur la nature des relations entre l'Algérie et l'Union européenne mais aussi sur la révision de l'accord d'association Algérie-UE.

Intervenant hier, lors d'une conférence organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), en coordination avec l'UE en Algérie, sur « les zones économiques spéciales en tant que mécanisme d'attrait des investissements en Algérie », M. Mellado a assuré que les relations entre l'Algérie et l'UE sont straté-

giques et fondamentales tout en affirmant que l'année 2025 connaîtra un approfondissement de ces relations sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant.

Concernant la révision de l'accord d'association qui relie l'Algérie à l'Union européenne, M. Mellado a indiqué qu'« Après 20 ans de la mise en œuvre de l'accord d'association, et face aux nouvelles réalités géostratégiques, c'est le moment pour revisiter notre partenariat et regarder nos relations dans leur globalité, notamment dans le cadre du nouveau pacte pour la Méditerranée », rapporte un communiqué

de l'UE. Poursuivant son intervention, le diplomate européen a mis en avant les possibilités de renforcement des investissements européens en Algérie : « Il est possible d'attirer plus d'investissements européens en Algérie, de développer et de faciliter nos échanges commerciaux et d'intégrer nos économies. La démarche de l'Algérie visant à diversifier son économie est légitime et qu'elle s'aligne dans ce cadre avec les objectifs de l'UE qui visent à consolider sa base industrielle » a-t-il déclaré.

Sarah O.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Algérie signe avec la Mauritanie un programme exécutif de coopération

Le Programme exécutif de coopération conjointe (2025-2027) entre l'Algérie et la Mauritanie dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a été signé, hier à Alger, par le ministre Kamel Baddari et son homologue mauritanien, Yacoub Ould Moine. À cette occasion, Baddari a souligné que la signature de ce Programme vise à renforcer la mobilité universitaire des étudiants et des enseignants entre les deux pays, à consolider le jumelage entre les universités algériennes et mauritaniennes et à trouver des solutions sociétales au service des deux peuples. Et d'ajouter que cet accord couvre diverses spécialités, telles que l'énergie, la santé, l'agriculture et la nutrition. Dans le même sillage, le ministre a évoqué les défis futurs que les universitaires et les chercheurs doivent relever, soulignant l'importance du Programme exécutif signé entre les deux pays, qui définit les différents objectifs de coopération scientifique à l'horizon 2027. Pour sa part, le ministre mauritanien s'est félicité de cette initiative qui, selon lui, renforcera la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, soulignant que ce programme est un « mécanisme efficace » pour poursuivre le travail commun et consacrer le niveau de partenariat atteint par les deux pays, sur la base des liens fraternels qui unissent les deux peuples frères algérien et mauritanien. Par ailleurs, le ministre mauritanien a exprimé la disposition de son pays à mettre en œuvre les clauses de ce programme conformément aux aspirations des deux pays, notamment en ce qui concerne la mobilité universitaire des étudiants et des chercheurs.

Ania N.

GOUDJIL SUR L'ÉLECTION DE SELMA MALIKA HADDADI :

« Un triomphe de la voix libre de l'Afrique »

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil a affirmé, dimanche, que la nouvelle victoire diplomatique de l'Algérie, suite à l'élection de l'ambassadrice Selma Malika Haddadi à la vice-présidence de la commission de l'UA constitue « un triomphe de la voix libre de l'Afrique ».

Dans un post sur les réseaux sociaux, le président du Conseil de la Nation s'est félicité de la nouvelle victoire diplomatique de l'Algérie, suite à l'élection de l'ambassadrice Selma Malika Haddadi à la vice-présidence de la commission de l'UA, affirmant qu'elle constitue « un triomphe de la voix libre de l'Afrique face à la propagande et aux intérêts étrangers ». Et au troisième personnage de l'État de conclure : « Découvrez comment l'Algérie consacre son leadership continental selon la vision du Président Tebboune ».

R. N.

SAADAOU MET EN GARDE CONTRE L'APPEL À LA GRÈVE LANCÉ PAR QUATRE SYNDICATS :

« Vous êtes classés non-représentatifs »

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé que quatre organisations syndicales de son secteur ont été classées « non représentatives » par le ministère du Travail.



Mohamed Seghir Saâdaoui, ministre de l'Éducation nationale

Ces 4 syndicats à savoir ; le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPEST), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), l'Organisation algérienne des enseignants de l'éducation (Madjal), et le Conseil élargi des lycées d'Alger (CLA), n'ont pas le droit d'appeler à la tenue d'une grève. Lors d'une conférence nationale, organisée dimanche soir par visioconférence, Saâdaoui a fait savoir

que les syndicats suscités ne justifient pas d'une représentativité d'au moins 25% au sein de leurs corporations respectives, tel que le prévoit la législation en vigueur. Dans ce contexte, le ministre a sou-

ligné la nécessité d'appliquer strictement la loi 23-02, qui accorde le droit de grève uniquement aux organisations syndicales représentatives, dont celles validées par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale après avoir obtenu l'adhésion d'au moins 25% de la catégorie concernée.

« Tout recours à la grève par des syndicats non représentatifs sera considéré comme une infraction passible de sanctions légales », a-t-il insisté.

Il est essentiel de rappeler que les quatre syndicats en question (SNAPEST, CNAPEST, MADJAL, CELA) ont entamé la semaine dernière (11 et 12 février) une grève de deux jours, qu'ils ont décidé de reconduire cette semaine (17 et 18 février) pour faire pression sur la tutelle et obtenir satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles.

Ania N.

MISE À JOUR DES DOSSIERS DES TRAVAILLEURS SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DU MINISTÈRE

Saâdaoui exige un travail méticuleux

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a appelé à l'application stricte et rigoureuse de la circulaire qui encadre l'opération de mise à jour des dossiers des travailleurs sur la plateforme numérique du ministère en vue de la mise en œuvre des dispositions du nouveau statut particulier et du régime indemnitaire du secteur. Le ministre a souligné la nécessité d'être prudent l'ors de la collecte des informations des travailleurs rappelant de l'obligation de l'application de toutes les opérations sur la plateforme numérique du ministère, en application aux instructions du Président Tebboune.

A. N.

FACE AUX MENACES D'ORDRE SÉCURITAIRE

Merad réaffirme, à Tunis, l'engagement de l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a réaffirmé, à Tunis, la disposition de l'Algérie à poursuivre le soutien à l'action arabe commune et à s'engager dans les initiatives visant à renforcer la capacité des États arabes à faire face aux différentes menaces sécuritaires.

S'exprimant lors de la 42e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), Merad a précisé que cette rencontre « intervient dans une conjoncture où la région arabe fait face à des défis sécuritaires majeurs dans le contexte des crises effrénées qui secouent le monde », ce qui nécessite, a-t-il dit, « d'œuvrer ensemble pour jeter les bases d'une coopération constructive en vue de créer des mécanismes durables devant garantir une sécurité globale et éliminer les sources de menaces qui affectent nos sociétés et nos pays arabes ».

Parmi ces menaces sécuritaires, le ministre a cité « la propagation du fléau du terrorisme, de l'extrémisme violent, du discours de haine et du crime organisé transfrontalier », ajoutant que ces phénomènes « ont des répercussions sur nos pays arabes, nous obligeant à y faire face en toute responsabilité et fermeté ». Il a souligné que l'Algérie « ne ménagera aucun effort pour partager son expérience réussie avec ses frères arabes en matière de lutte antiterroriste et son éradication ». Évoquant les cybercrimes, le ministre a indiqué qu'ils constituent aussi « un danger réel pour la sécurité des individus et des sociétés, ce qui nous oblige tous à prendre les mesures nécessaires pour y faire face et réduire leurs risques ».

Merad a souligné, dans ce sens, que face à cette situation, « l'Algérie s'est attelée à consolider les fondements de la cybersécurité, notam-

ment par la décision du président de la République de créer un système national de protection des systèmes d'information ». « L'Algérie poursuit ses efforts dans ce domaine en élaborant une stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information, en coordination avec les différents organismes concernés, tout en s'employant à intégrer la cybersécurité dans le système éducatif », a-t-il poursuivi.

Dans le cadre des efforts constants déployés à cet effet, le ministre de l'Intérieur a salué l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite visant à créer un « Conseil des ministres arabes de la cybersécurité », auquel l'Algérie a participé lors de sa première session à Riyadh en décembre dernier. Merad a mis en exergue les risques des catastrophes naturelles qui constituent désormais « une menace croissante pour la région arabe, aussi dangereuses que les autres défis auxquels nous avons été confrontés ». Partant de la responsabilité commune de tous les pays de la région, Merad a appelé le CMAI à « redoubler d'efforts pour renforcer la coopération arabe en matière de prévention des risques naturels, de préparation conjointe pour y faire face et de limitation de leurs répercussions ».

Le ministre de l'Intérieur a salué l'organisation par l'État du Koweït du sixième Forum régional arabe sur la réduction des risques de catastrophes, qui a été « une occasion précieuse pour élaborer une vision arabe unifiée fondée sur la mise en place de mécanismes concrets et opérationnels en matière d'alerte précoce, de prévention, d'intervention et de soutien ».

MERAD REÇU PAR LE PRÉSIDENT KAÏS SAÏED

Par ailleurs, Merad, a rencontré, en marge de sa participation au CMAI, plusieurs de ses homologues. Il a donc, examiné avec son homologue

libyen, le général-major Imad Mustapha Trabelsi, « les moyens de renforcer la coopération dans le domaine sécuritaire, notamment la lutte contre la migration clandestine ».

Sa rencontre avec le ministre palestinien de l'Intérieur, Ziad Hab Al-Reeh a été « l'occasion de réaffirmer le soutien de l'Algérie au peuple palestinien ». Les deux parties ont également examiné « les moyens de renforcer la coopération entre les deux départements ministériels en matière de formation, notamment dans le domaine de la police ».

Merad s'est également entretenu avec son homologue yéménite, Ali Ibrahim Haidan sur « les défis communs actuels, et les perspectives de coopération en matière d'échange d'expertises et de renforcement des capacités ». Il a, également, rencontré le ministre somalien de l'Intérieur, Abdullahi Sheikh Ismail, avec lequel il a abordé « les perspectives d'échange d'expertises, et le partage de l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé ». Le ministre s'est aussi entretenu avec le SG du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), Dr. Mohamed Ben Ali Koumane.

À cette occasion, Merad a été reçu, en compagnie des ministres arabes de l'Intérieur, par le président de la République tunisienne, M. Kaïs Saïed, selon le communiqué du ministère. Le ministre de l'Intérieur, a rencontré également ses homologues tunisien et portugais, lors de son entretien avec le ministre tunisien de l'Intérieur, M. Khaled Nouri, les deux ministres ont salué la coopération bilatérale dans le secteur de l'Intérieur, en particulier la remarquable dynamique des activités de l'année écoulée dans les domaines de la coordination sécuritaire et de la lutte contre le crime transfrontalier.

Sarah O.

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DU CHAHID L'Algérie honore ses martyrs

Célébrée chaque année depuis le 18 février 1990, la journée nationale du Chahid symbolise fidélité aux milliers d'Algériens qui avaient sacrifié leurs vies pour une Algérie libre et indépendante. Le 18 février est proclamé officiellement « Journée du chahid » pour se remémorer les chahada qui ont mis leur idéal de liberté au-dessus de tout et donné leur vie en contrepartie de l'indépendance de leur pays. Pour cette année, la cérémonie

de commémoration de cette journée a été présidée hier soir à la wilaya de Constantine par ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga où il a assisté à l'avant-première du Film Chahid Zighoud Youcef, à la grande salle de spectacles, Ahmed Bey.

UN RICHE PROGRAMME CULTUREL À ALGER

Il est à noter qu'à l'occasion de la commémoration de la Journée du

Chahid, l'Établissement Arts et Culture d'Alger avait élaboré un riche programme d'activités culturelles. Ce programme comprend des conférences et des expositions de photos dans différents centres culturels de la wilaya, notamment à Draria, aux Eucalyptus, à Mahelma et à Douéra. Au centre des activités culturelles Abane Ramdane, une conférence intitulée « Mémoire de la Journée nationale du Chahid » devait être animée par le docteur et cher-

cheur en histoire, Bouras Otmene. Une présentation des biographies de martyrs, est aussi au programme. Une exposition de photos des chahada et de documents historiques liés à la guerre de Libération est organisée du 16 au 20 février en cours. La salle de lecture Rachid Kaoucha à Bab El Oued (Alger) accueille depuis hier une exposition de livres et de photos de chahids. L'espace des activités culturelles de Soudania organise, de son côté, une

exposition de photos et un atelier de dessins pour enfants sur le thème « La Mémoire ». De son côté, le centre culturel Haroun-Rachid d'Oued Koriche avait annoncé des expositions photos mettant en avant le rôle de la femme durant la guerre de Libération. L'espace d'activités culturelles Bachir Mentouri, à Alger-Centre, a également programmé une exposition de photos et un concours de dessins pour enfants.

A. N.

AADL GEST-IMMO en guerre contre les infractions urbanistiques

GEST-IMMO, filiale de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), intensifie sa campagne de lutte contre les infractions aux règles urbanistiques, conformément aux directives du directeur général de la filiale de l'entreprise.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de Gest-Immo pour préserver l'ordre public et l'esthétique urbaine dans les quartiers résidentiels relevant du programme de vente avec location AADL. Selon un communiqué publié hier par la filiale, ses équipes travaillent avec diligence pour mener à bien cette campagne dans divers quartiers résidentiels. L'objectif est de garantir un environnement de vie organisé, conforme aux normes urbaines modernes. Gest Immo a réaffirmé que tous ses agents sur le terrain sont en état d'alerte permanent pour lutter contre toute infraction anarchique qui pourrait affecter l'apparence générale des ensembles résidentiels et enfreindre les réglementations en vigueur. Dans ce contexte, l'AADL a insisté sur le fait qu'elle ne tolérera aucune violation et prendra toutes les mesures juridiques nécessaires pour assurer le respect des réglementations. Enfin, Gest Immo a appelé tous les résidents à coopérer activement et à signaler toute infraction susceptible d'affecter la qualité de vie dans les quartiers résidentiels, afin d'assurer le succès de la campagne et d'atteindre ses objectifs escomptés.

Pour rappel, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé le lancement en novembre dernier d'un contrôle périodique des logements pour endiguer les modifications non autorisées. Il avait révélé que 176 605 logements AADL ont été inspectés entre le 10 novembre et le 31 décembre 2024, entraînant 4.765 mises en demeure, 1.378 dossiers judiciaires et la remise en état de 4.387 unités. Les infractions incluent l'installation de citernes, de climatiseurs sur les façades et des transformations des parties communes. Le ministre avait souligné que ces mesures seront étendues à l'ensemble des promoteurs immobiliers publics, couvrant plus de 1,6 million d'unités.

Des équipes de contrôle ont été déployées pour surveiller les modifications illégales, exposant les contrevenants à des poursuites judiciaires. Par ailleurs, une révision de la loi sur l'urbanisme est en cours pour renforcer la régulation et créer une police de l'urbanisme.

S. O.

L'ARPCE LANCE OFFICIELLEMENT LES SERVICES DE CERTIFICATION ET DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUES

Grand pas vers la transformation numérique

L'Algérie a marqué une avancée significative dans sa transition numérique avec le lancement officiel des services de certification et de signature électroniques.

Cet événement, qui s'est tenu dimanche après-midi, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en présence de membres du Gouvernement et de représentants d'organismes nationaux, a été organisé sous l'égide de l'Autorité économique de certification électronique (AECE), en partenariat avec l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPCE). S'inscrivant dans la stratégie nationale de modernisation des services administratifs et économiques, cette initiative vise à renforcer la confiance dans les transactions électroniques et à consolider l'économie numérique. La directrice de l'AECE, Samia Touchan, a pour sa part précisé que ces services s'inscrivent dans une volonté d'harmonisation avec les normes internationales en matière de transactions électroniques. Cette modernisation vise à offrir un cadre sécurisé pour les échanges économiques et à renforcer l'attractivité du pays en tant que destina-



Ph.: Mourad Sid

tion d'investissement. L'engagement du président Abdelmadjid Tebboune en faveur de la digitalisation témoigne de l'importance accordée à cette transformation, qui figure régulièrement à l'ordre du jour des Conseils des ministres. L'introduction de ces nouveaux services représente une avancée majeure pour les opérateurs économiques, qu'ils soient publics ou privés. Elle vise à assurer la sécurité et l'authenticité des échanges numériques grâce à des technologies de cryptage avancées. Lors de la cérémonie officielle organisée au Club national de l'Armée à Beni Messous, de nombreuses personnalités du gouverne-

ment, des institutions nationales et des acteurs économiques ont pris part aux discussions. Dans son discours, Mohamed El Hadi Hnachi, président du Conseil de l'ARPCE, a insisté sur l'impact structurant de cette initiative dans la transformation numérique du pays. Il a souligné que ces outils permettront aux citoyens et aux entreprises de « signer des documents électroniquement avec facilité et sécurité », contribuant ainsi à une meilleure transparence et à une plus grande efficacité des démarches administratives. Il a également mis en avant les bénéfices environnementaux et économiques de la dématérialisation, en réduisant l'usage du

papier et en optimisant les processus administratifs. L'événement a également été marqué par la remise du premier certificat électronique de signature et de certification à la Fondation de Soutien au développement de la numérisation. Ce geste symbolise la collaboration entre le secteur public et privé pour accélérer la transition numérique en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie « Algérie Numérique 2030 », qui ambitionne d'étendre l'usage des technologies digitales à l'ensemble des secteurs économiques et administratifs. Elle repose sur plusieurs objectifs majeurs : la sécurisation des transactions grâce aux signatures électroniques, la réduction des délais et coûts administratifs, ainsi que l'adoption de technologies avancées de cryptage pour protéger les données sensibles.

En limitant l'usage du papier et en favorisant la dématérialisation des services publics et privés, cette transition numérique aligne l'Algérie sur les standards internationaux en matière de gouvernance digitale. Elle contribue ainsi à positionner le pays comme un hub régional de l'innovation technologique et à renforcer la sécurité juridique des échanges économiques. Avec cette avancée, l'Algérie franchit une étape clé vers un avenir numérique plus sûr, plus efficace et plus durable.

M. Seghilani

SIGNÉE ENTRE LE RÉSEAU NATIONAL « NADA » ET L'UNIVERSITÉ D'ALGER 2

Une convention sur les droits de l'enfant

Une convention a été signée, à Alger, entre le Réseau national de défense des droits de l'enfant «Nada» et l'Université d'Alger 2 «Abou El Kacem Saâd Alla», dans le cadre de la coopération en matière de protection et de promotion des droits des enfants, avec la participation des étudiants et des enseignants.

S'exprimant à cette occasion, le président du Réseau «Nada», Abderrahmane Arar, a indiqué que «cette convention concrétise le projet du réseau en matière de promotion et de protection des droits de l'indifférentes wilayas du pays, en associant les étudiants et les enseignants dans la formation et l'encadrement des enfants».

En effet, cette initiative tend à «renforcer la conscience et la vigilance auprès des enfants dans l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs, à consacrer auprès d'eux les valeurs de citoyenneté et à les préparer à faire face aux différents défis d'avenir, et ce à travers la coopération avec différentes universités algériennes, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique».

Pour sa part, le recteur de l'Université d'Alger 2, Saïd Rahmani a affirmé que «son établissement d'enseignement dispose de laboratoires de recherches et de spécialistes dans le département de psychologie qui se penchent sur toutes les questions relatives à l'enfance et aux affaires familiales», ajoutant que «des activités scientifiques et de recherches seront organisées au profit de cette frange de la société, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge de l'enfance et à la protection de ses droits».

Ce dernier a indiqué que «la conclusion de cette convention se veut une démarche importante à même de permettre aux enfants de se rapprocher de l'université et d'être en contact avec les étudiants», insistant sur «l'importance de porter un intérêt à cette catégorie pour former une génération créative et innovante et contribuer au développement national à l'avenir», a-t-il estimé.

L. Z.

ÉCOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

Un groupe de réflexion avec la diaspora planche sur les start-up

Un groupe de réflexion thématique virtuel a été lancé à l'École nationale polytechnique d'El-Harrach (Alger), avec les jeunes de la communauté nationale à l'étranger, sur «le climat des affaires et les start-up en Algérie». Le lancement de l'initiative a été présidé par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. À cette occasion, M. Hidaoui a mis l'accent

sur «l'importance que porte l'Algérie à sa jeunesse tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, en vue de renforcer son rôle et sa contribution au développement économique», soulignant que «l'Algérie nouvelle œuvre à consolider les liens avec les jeunes de la communauté». Pour M. Hidaoui, «les jeunes de la communauté établie à l'étranger peuvent, de par leurs connaissances acquises dans différentes disciplines, constituer «une plus-value» pour réaliser le décollage économique, à travers la promotion et l'encouragement de l'entrepreneuriat, en mettant à profit les différentes facilitations accordées par l'État algérien dans ce domaine». Pour sa part, M. Ouadah a

salué «les efforts déployés par l'État, en vue d'améliorer le climat des affaires et d'encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes», précisant «l'importance d'associer les compétences nationales établies à l'étranger à la réalisation du développement. De son côté, M. Chaib a affirmé que «de telles initiatives offrent l'opportunité de nouer des contacts avec le jeune algérien établi à l'étranger, autour des voies et moyens de l'associer aux différents processus du développement national», saluant «l'évolution du climat des start-up en Algérie qui incite à l'investissement», a-t-il conclu.

L. Zeggane

FORMATION DES CADRES DE LA JEUNESSE

Une commission créée pour la réforme pédagogique

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a annoncé, hier, la création d'une «Commission nationale pour la réforme pédagogique du secteur», pour faire le diagnostic du système de formation des instituts nationaux de formation des cadres de la jeunesse, a indiqué un communiqué du ministère.

Présidant une réunion avec les directeurs des instituts nationaux de formation des cadres de

la jeunesse sous tutelle, M. Hidaoui a annoncé «la création d'une Commission nationale pour la réforme pédagogique du secteur, chargée de faire le diagnostic du système de formation de ces instituts». Cette dernière se réunira à «la fin de cette semaine et remettra son rapport au plus tard dimanche prochain». Le ministre a souligné que «des statistiques précises et le recours à la prospective sont des piliers essentiels pour améliorer les perfor-

mances du secteur», ajoutant que «les bonnes décisions ne peuvent être prises que sur la base de données précises et claires sur la situation actuelle». Le ministre a également insisté sur «la nécessité de former une nouvelle génération de cadres dotés des compétences requises, en commençant par la révision du contenu des programmes pédagogiques afin de les adapter aux évolutions modernes». À cet effet, M. Hidaoui a souligné «l'importan-

ce de collecter toutes les données relatives au système de formation du secteur, notamment le nombre d'apprenants, les spécialités proposées et les équipements disponibles», indiquant que «ces informations constitueront une base pour revoir les réalisations, évaluer les performances et définir les priorités futures des instituts, notamment dans leur volet éducatif et pédagogique». À noter que le ministre avait entamé la réunion en donnant la parole

aux directeurs pour poser leurs préoccupations et propositions, estimant que «l'échange de vues est la base de la réussite collective, de la réforme pédagogique et de la transition réussie du mode de formation pour une meilleure préparation des jeunes à la participation sociale et économique, imposée par la dynamique nationale que connaît le pays à travers la réforme du volet pédagogique», a conclu le communiqué.

L. Z.

SYNDICALISTES ET AVOCATS PROTESTENT

Une ministre sioniste en visite au Maroc

Le Maroc reçoit la ministre des Transports de l'entité sioniste, Miri Regev, qui sera en visite à Marrakech, du 18 au 20 février, pour participer à la quatrième édition Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, invitée par le ministre marocain des Transports.

La mission consiste à renforcer les relations diplomatiques entre Tel-Aviv et Rabat. Elle aura des rencontres avec de hauts fonctionnaires du gouvernement marocain, dont le ministre des Transports, la ministre du Logement et la maire de Marrakech, le wali et le gouverneur d'Agadir. Elle avait déjà effectué une visite au Maroc avant le 7 octobre 2023, jour de l'opération Déluge d'Al Aqsa menée à partir de Ghaza par la Résistance palestinienne. Le Groupe d'action national pour la Palestine a porté plainte hier lundi 17 février contre la ministre des Transports de l'entité sioniste. «La plainte a été déposée devant la Cour d'appel de Rabat contre la ministre sioniste et terroriste Miri Regev, qui sera en visite au Maroc pour participer à la 4^e Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, prévue à Marrakech du 18 au 20



PH: DR

février 2025», a déclaré Aziz Hanaoui dans une interview accordée à un média local. Le secrétaire général de l'Observatoire marocain contre la normalisation a précisé que des avocats, dont le bâtonnier Me Abderrahim Jamaï, déposent une plainte en référé (procédure d'urgence) afin d'empêcher la ministre sioniste de fouler le sol marocain. À sa sortie de la Cour d'appel de Rabat, le bâtonnier Jamaï a déclaré : «C'est la moindre des choses à faire face aux criminels de guerre israéliens». «La plainte est claire. Elle s'appuie sur les actes commis ainsi que sur les déclarations de la ministre dans la presse israélienne et internationale. Nous avons également cité les décisions de la Cour de justice internationale...», a-t-il ajouté. Le Maroc a déjà déroulé le tapis rouge aux militaires sionistes, du simple soldat au haut gradé, qui ont commis des crimes contre l'humanité, documenté par des vidéos et des images prises par eux-mêmes. En accueillant sur son sol une ministre de l'entité sioniste, le

Maroc tourne le dos à la déclaration finale publiée par le 38^e Sommet ordinaire de l'Union africaine, avec la participation du président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, qui a conclu ses travaux, dimanche, dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, en appelant les dirigeants africains à cesser toute forme de coopération ou de normalisation avec l'entité sioniste jusqu'à ce qu'elle mette fin à son occupation et à son agression contre la Palestine. La déclaration finale du Sommet africain a condamné la guerre israélienne et l'agression brutale contre la bande de Ghaza, et rejeté les violations du droit international par l'entité sioniste ainsi que le ciblage des civils et des infrastructures. La déclaration finale a affirmé que le déplacement des Palestiniens de leurs terres est contraire au droit international: «Israël commet un génocide contre les Palestiniens et doit être jugé au niveau international.» De toutes les façons, de quelle sécurité routière va parler la ministre sioniste au Maroc

dont le roi emprisonne des citoyens marocains et les condamne à la prison pour la simple raison qu'ils ont porté haut le drapeau palestinien et exigé l'arrêt de la normalisation avec l'entité sioniste, qui représente un système politique d'occupation en Palestine qui de plus a révélé au monde entier sa nature nazie et fasciste durant plus de 15 mois en direct et qui se poursuit. La ministre sioniste leur parlera de l'usage des drones et de l'IA pour ne pas rater aucune route sécurisée empruntée par des civils. La ministre sioniste pourra étaler ses connaissances sur la façon d'éventrer des routes à l'aide de chars et de bulldozers, comme le fait son armée à Ghaza, en Cisjordanie et au sud Liban, et tout détruire sur son passage. Et surtout, la ministre sioniste montrera comment son armée a tué 48.284 palestiniens, dont la grande majorité des femmes et des enfants, et fait 111.709 blessés sur un territoire aussi petit que l'enclave de Ghaza en 15 mois. **M'hamed Rebah**

AUCUNE EXCUSE POUR L'OCCUPATION

L'armée sioniste sommée de quitter le Sud-Liban

Lors de sa rencontre avec la délégation du Conseil économique, social et environnemental, le président libanais, Joseph Aoun, a appelé, hier, les parrains de l'accord de cessez-le-feu entre l'entité sioniste et le Liban à assumer leurs responsabilités pour mettre en œuvre le retrait israélien à la date spécifiée, c'est-à-dire aujourd'hui, 18 février. Il a annoncé que le Liban poursuivait, hier, ses contacts à différents niveaux pour pousser l'entité sioniste à respecter l'accord de cessez-le-feu et à se retirer dans le délai. Pour le président Joseph Aoun, "l'option de la guerre n'est pas utile, et nous travaillerons par des moyens diplomatiques, car le Liban ne peut plus tolérer une nouvelle guerre, et l'armée est prête à être déployée dans les villages et les villes d'où les Israéliens se retireront". Il a rassuré les Libanais en affirmant qu'"il n'y a pas à craindre de conflits confessionnels au Liban, ni de divisions au sein de l'armée. Les martyrs de l'armée tombés lors de l'agression israélienne appartiennent à toutes les confessions et à toutes les régions du Liban, et la mission de l'armée est sacrée, alors soyez-en rassurés". La semaine dernière, les médias israéliens ont rapporté le message américain adressé à l'entité occupante, affirmant que le « cessez-le-feu au Liban » ne

serait pas prolongé et qu'Israël devait se retirer le 18 de ce mois. La présence de l'occupation sioniste au Sud-Liban, notamment dans le secteur oriental, avait déjà été prolongée de trois semaines supplémentaires. À la veille de la date butoir de son retrait du Sud-Liban, l'armée sioniste a annoncé qu'elle « laisserait de petits nombres de forces dans cinq endroits stratégiques après la date de retrait du 18 février », sous prétexte de « préserver sa sécurité et de défendre les Israéliens », ce qui a été rejeté officiellement par les autorités libanaises. L'armée sioniste a commencé à établir des sites militaires, à savoir : la colline d'Awida, Jabal Blat, la colline de Labouneh, la colline d'Azziyah et la colline de Hamames.

Le porte-parole de l'armée sioniste a affirmé que la raison était de « défendre les Israéliens, d'assurer l'achèvement de l'opération et, finalement, de remettre les points à l'armée libanaise ». Les médias israéliens ont ajouté que « l'armée » d'occupation a renforcé ses défenses dans les territoires occupés, à travers plusieurs nouveaux sites militaires et de meilleures capacités de surveillance, notamment davantage de caméras, de radars et d'observateurs, et trois fois plus de troupes par rapport à avant la guerre. Il y a

quelques jours, un responsable libanais et un diplomate étranger ont déclaré à Reuters qu'Israël avait demandé à ses forces armées de rester dans cinq localités du Sud du Liban jusqu'au 28 février. Dimanche soir, le secrétaire général du Hezbollah, cheïkh Naïm Qassem, a souligné qu'"il n'y a aucune excuse pour que l'occupation continue, et la position de l'État libanais doit être ferme et décisive".

On sait que les violations de l'accord de cessez-le-feu par l'occupation n'ont pas cessé dans le Sud-Liban, en bombardant des villes dont elle ne s'est pas retirée, en incendiant des maisons et en rasant au bulldozer des terres plantées d'oliviers. Hier, les forces d'occupation ont empêché l'armée libanaise et la Croix Rouge d'entrer dans la ville de Houla, dans le but d'évacuer le corps de l'enfant martyre Khadija Atwi. Les forces sionistes ont également procédé à une explosion dans la ville de Yaron, dans le sud du pays. Dans la ville frontalière d'Adaisseh, les forces d'occupation ont brûlé et démoli de nombreuses maisons, tandis que les villes du sud ont été survolées par des drones. Lundi, une frappe de drone de l'armée sioniste sur une voiture a fait un martyr à Saïda. **M. R.**

LIBÉRATION DE L'EX-PRISONNIER PALESTINIEN BADR MAQDAD L'enfer des prisons israéliennes

Récemment libéré après 340 jours de captivité, Badr Maqdad se retrouve, entouré de sa famille, dans une tente dressée sur les décombres de la maison familiale détruite, un symbole de l'horreur vécue par de nombreux prisonniers palestiniens. Maqdad, âgé de 46 ans, raconte avec émotion les souffrances qu'il a endurées sous les mains des soldats israéliens, de son arrestation jusqu'à sa libération, décrivant des tortures inimaginables qui ont marqué son corps et son esprit. L'arrestation de Maqdad remonte au 19 mars de l'année dernière, pendant le mois sacré du Ramadhan. Alors qu'il se trouvait chez son oncle, près du complexe médical de Shifa, à l'ouest de la ville de Ghaza, une fusillade intense éclate soudainement dans la région. Tentant de fuir, lui et sa famille se retrouvent pris au piège alors que des tanks israéliens bloquent leur chemin. « Nous avons été stupéfaits lorsque l'armée a envahi la maison. Nous leur avons dit que nous étions des civils, mais ils ne nous ont pas écoutés. Ils nous ont forcés à nous déshabiller et nous ont arrêtés », raconte-t-il. Les humiliations ne s'arrêtent pas là. Maqdad et sa famille sont battus sans merci alors qu'ils sont menottés, puis entassés dans une pièce insalubre, l'odeur de l'humiliation omniprésente. « Nous étions battus avec des matraques, puis entassés dans un espace exigu, comme des animaux. L'armée nous a poussés à l'extrême », explique-t-il. Emprisonné à "Ofra", qu'il surnomme "l'enfer bleu", Maqdad endure des tortures physiques et psychologiques inouïes. « Nous étions nus, les yeux bandés et les jambes enchaînées. Le froid était insupportable et le traitement brutal. Nous étions frappés, sans que les soldats ne tiennent compte des personnes âgées et des enfants parmi nous », raconte-t-il avec douleur. Au cours des interrogatoires qui se sont prolongés sur 120 jours, Maqdad et ses compagnons ont été soumis à une violence extrême. « Nous avons été attaqués par des chiens policiers, qui nous mordaient et déchiraient notre peau, et on nous aspergeait de gaz poivré. » Cette expérience traumatisante a fait des victimes. « Beaucoup sont morts à cause des coups et de l'inhalation du gaz poivré », ajoute-t-il, la voix tremblante. La situation physique de Maqdad s'est gravement détériorée pendant sa détention. Il souffre aujourd'hui de douleurs sévères à la jambe gauche et à la poitrine. « Ils nous empêchaient d'aller aux toilettes et de manger correctement, et j'ai perdu plus de vingt kilos », se souvient-il. Le 15 février dernier, après plus de 11 mois de détention, Maqdad a été libéré. Ses derniers moments en captivité ont été marqués par une dernière humiliation : « Nous avons été transférés à la prison de Negev, toujours menottés et les yeux bandés, avant d'être conduits à travers le poste-frontière de Kerem Shalom. Là, le Croissant-Rouge nous a pris en charge. On nous a donné des t-shirts avec l'inscription 'Nous ne pardonnons pas, nous n'oublions pas', raconte-t-il. Le cas de Maqdad est loin d'être unique. Selon des témoignages recueillis par le Comité des Prisonniers et des Libérés, les conditions de détention dans les prisons israéliennes restent inhumaines. Les crimes et abus signalés n'ont pas diminué ; au contraire, ils continuent d'aggraver la souffrance des prisonniers palestiniens, dont de nombreux détenus ignorent toujours le sort de leurs familles, plus d'un an après leur arrestation.

L'Association des prisonniers palestiniens rappelle que, malgré la libération de certains, le système carcéral israélien continue de pratiquer des tortures systématiques et des abus à l'encontre des prisonniers. Le nombre de détenus malades, blessés et âgés augmente, et la torture reste une méthode centrale dans les interrogatoires. La guerre de l'occupant israélien contre la dignité humaine se poursuit, et les victimes restent les martyrs invisibles d'une bataille dont les échos résonnent au-delà des murs de la prison. Ce témoignage, tout comme tant d'autres, révèle la brutalité du système de détention israélien, exposant au monde entier les atrocités qu'endure la population palestinienne sous l'occupation. Maqdad, comme tous les prisonniers palestiniens, est une voix qui refuse de se taire, un témoin vivant de la lutte pour la justice et la liberté.

M. Seghilani

L'EXODE PALESTINIEN

Un niveau sans précédent depuis 1967

Selon le journal américain The New York Times, le déplacement forcé des Palestiniens en Cisjordanie occupée a atteint son niveau le plus élevé depuis l'occupation de la région par l'entité sioniste en 1967.



PH: DR

Près de 40 000 Palestiniens ont été contraints de fuir leurs foyers à la suite d'une offensive militaire d'ampleur menée par l'armée de l'occupant le mois dernier. D'après des chercheurs et historiens cités par le journal, les campagnes militaires sionistes dans trois zones du nord de la Cisjordanie occupée ont forcé des milliers de Palestiniens à chercher refuge chez des proches, à dormir dans des salles des fêtes, des écoles, des mosquées, des bâtiments municipaux, et même dans une étable agricole. Les Palestiniens redoutent que cette offensive ne soit

qu'un prétexte pour un déplacement permanent, visant à renforcer le contrôle de l'occupant sur des zones administrées par l'Autorité palestinienne. Bien que 3 000 personnes aient pu regagner leur domicile, la grande majorité des déplacés demeure sans abri plus de trois semaines après l'attaque, un phénomène qui dépasse déjà l'exode forcé de 2002, lors d'une précédente offensive sioniste en Cisjordanie occupée. Comme en 2002, nombre de déplacés ne retrouveront pas leur maison, réduite en ruines par l'ar-

mée de l'occupant. Des dizaines de bâtiments ont été démolis, et les infrastructures vitales, comme les routes, les canalisations d'eau et les lignes électriques, ont été dévastées sous prétexte de démanteler d'hypothétiques pièges tendus par des résistants. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a confirmé que les systèmes d'eau et d'assainissement ont été détruits dans quatre quartiers densément peuplés, dont des camps de réfugiés. Certaines infrastructures hydrauliques ont

même été contaminées par des eaux usées, aggravant la crise sanitaire. Maha Nassar, historienne américano-palestinienne à l'université d'Arizona, souligne que cette vague de déplacement se distingue non seulement par son ampleur, mais aussi par le discours qui l'accompagne, visant à normaliser l'idée d'un exode forcé définitif. Elle met en garde contre une escalade majeure du conflit, qui risque de bouleverser profondément le paysage politique et démographique de la région.

M. Seghilani

38E SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Un soutien affirmé à la cause palestinienne

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le mouvement Hamas ont salué les positions prises lors de la 38ème session ordinaire de l'Union africaine, qui a exprimé un soutien ferme à la cause palestinienne. Le Conseil national palestinien a notamment salué la condamnation par l'Union africaine de l'agression israélienne contre la bande de Ghaza, ainsi que son rejet catégorique de la politique de déportation des Palestiniens, qu'il considère comme une violation du droit international. Le Conseil national palestinien a également félicité la position de l'Union africaine qui a réaffirmé son engagement envers la fin de l'occupation des territoires palestiniens, qualifiant cette prise de position de manifestation de la solidarité des nations africaines envers les droits du peuple palestinien et de son rejet des pratiques israéliennes. Cette prise de position, selon le conseil, renforce la lutte du peuple palestinien et augmente la pression sur Israël pour qu'il se conforme au droit international et aux résolutions des Nations unies. Dans sa déclaration finale, l'Union africaine a réaffirmé

son refus du déplacement forcé des Palestiniens de leurs terres, qualifiant cette politique de contraire aux normes internationales. Elle a réitéré que la solution à deux États était le seul moyen de parvenir à une résolution durable du conflit et de garantir la stabilité dans la région. L'Union africaine a aussi dénoncé la "guerre israélienne" et l'attaque barbare contre Ghaza, tout en rejetant les violations israéliennes du droit international, notamment l'attaque contre des civils et des infrastructures. Le ministère des Affaires étrangères palestinien a exprimé sa satisfaction à l'égard de la déclaration finale de l'Union africaine, saluant ses positions courageuses sur l'occupation israélienne et la guerre d'extermination menée contre le peuple palestinien. Le ministère a particulièrement apprécié le rejet des projets israéliens de déportation et d'annexion. De son côté, la résistance palestinienne a salué de manière enthousiaste les positions exprimées dans le communiqué de l'Union africaine, les qualifiant de principales et courageuses. Il a loué le fait que l'Union africaine ait dénoncé la guerre israélienne contre

Ghaza et les violations israéliennes du droit international, tout en affirmant que ces actions constituaient un génocide contre le peuple palestinien. Le Hamas a également appelé à une poursuite en justice internationale des responsables israéliens pour leurs crimes et a demandé la cessation de toute forme de coopération et de normalisation avec Israël tant que l'occupation et les agressions se poursuivent. Le Hamas a souligné que ces positions reflétaient l'engagement historique des pays africains dans la lutte contre le colonialisme et l'injustice, et leur soutien continu aux valeurs de liberté et de justice, ainsi qu'aux droits des peuples à l'autodétermination. Le mouvement a également appelé à ce que ces positions se traduisent en actions concrètes : intensification de la pression politique et juridique sur Israël, soutien accru à la cause palestinienne dans les forums internationaux, et renforcement du soutien au peuple palestinien jusqu'à ce qu'il obtienne sa liberté et l'établissement d'un État palestinien indépendant.

M. S.

UN CADRE DU COMITÉ CENTRAL DU MOUVEMENT "FATAH" EN FAIT ÉTAT

Le soutien européen réaffirmé à la Palestine

Lors d'une rencontre à son bureau à Ramallah, le vice-secrétaire général du Comité central du mouvement "Fatah", Sabri Siedem, a exprimé la position de la Palestine sur les politiques de déplacement forcé, soulignant qu'elles représentaient une nouvelle catastrophe qui affecte l'ensemble du Moyen-Orient. Il a également salué l'unité du positionnement européen contre cette politique, affirmant que ce rejet constituait une base essentielle pour que la communauté internationale cherche une solution au conflit, fondée sur la

justice plutôt que sur la force et la violence. Siedem a insisté sur l'importance pour les pays de l'Union européenne de reconnaître rapidement l'État palestinien, un geste qui, selon lui, créerait une nouvelle réalité politique dans la région. Il a ensuite mis l'ambassadeur néerlandais en poste en Palestine, Michel Rentenaar, au courant de la situation actuelle à Ghaza et en Cisjordanie, suite à l'agression continue lancée par le gouvernement de Netanyahu contre le peuple palestinien. Il a souligné l'urgence de stopper l'agression en Cisjordanie, de

mettre fin à la guerre à Ghaza, et de permettre la reprise des fonctions de l'Autorité nationale palestinienne dans la bande de Ghaza. Il a également souligné la nécessité de fournir rapidement les conditions nécessaires à la survie, à la résistance, et de commencer sans délai la reconstruction de la région. De son côté, Rentenaar a réaffirmé que la priorité devait être d'arrêter la guerre, insistant sur l'importance d'une action collective internationale pour garantir une reconstruction rapide de Ghaza. Il a réitéré la position de son pays, qui rejette

fermement les politiques de déplacement forcé et reste engagé en faveur de la solution à deux États. Il a également souligné l'importance pour l'Autorité palestinienne et son gouvernement de reprendre rapidement leurs activités dans la bande de Ghaza, afin de répondre aux besoins humanitaires et de développement urgents de la population palestinienne. Ces engagements, a-t-il déclaré, sont des piliers essentiels de la politique étrangère de la Hollande en matière de soutien à la Palestine.

M. S.

SOUTIEN AUX DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN Pékin condamne les politiques de déplacement forcé

Lors d'une rencontre avec le chargé d'affaires de l'ambassade de l'État de Palestine en Chine, Shadi Abu Zarqa, le directeur général de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du Nord au sein du Département des affaires extérieures du Comité central du Parti communiste chinois, Jiao Ziqian, a réaffirmé la position constante de la République populaire de Chine en soutien aux droits du peuple palestinien. Dans son discours à l'occasion de cette rencontre tenue lundi au siège du Comité central du Parti communiste à Pékin, Jiao a insisté sur la profondeur des liens historiques entre la Chine et la Palestine, qui remontent aux années 1960. Il a également souligné l'engagement de la Chine à soutenir les partis et mouvements palestiniens, y compris le Fatah, dans leur lutte pour la justice. Le responsable chinois a exprimé son mécontentement face aux déclarations américaines concernant les politiques de déplacement forcé des habitants de Ghaza, affirmant que ces propos aggraveraient davantage les tensions dans la région du Moyen-Orient. Il a réaffirmé que la Chine continuera à soutenir le droit du peuple palestinien à établir un État indépendant et souverain, avec El-Qods-Est pour capitale, sur les frontières du 4 juin 1967, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies. La Chine a également assuré qu'elle poursuivrait son soutien aux causes arabes, en particulier la question palestinienne, pendant sa présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, tout en mettant l'accent sur l'importance de l'unité du peuple palestinien en ces temps décisifs. De son côté, Abu Zarqa a rappelé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des directives de la direction palestinienne, qui rejette catégoriquement les politiques de déplacement forcé et l'occupation illégale de ses terres, en particulier à Ghaza, un territoire indivisible de l'État de Palestine. Il a souligné que toute tentative de déplacement serait une violation du droit international et une menace pour la sécurité et la stabilité de la région. Abu Zarqa a réaffirmé que la paix juste et globale ne pourrait être atteinte qu'en respectant les droits nationaux du peuple palestinien, notamment la création d'un État palestinien indépendant sur les frontières du 4 juin 1967 avec El-Qods-Est pour capitale. Il a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités morales et juridiques en rejetant ces plans et en œuvrant pour la cessation des politiques unilatérales qui violent les droits du peuple palestinien. Enfin, Abu Zarqa a souligné que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) demeurerait le seul représentant légitime du peuple palestinien, garant de ses principes et de sa décision indépendante, et que personne n'avait le droit de prendre des décisions au nom du peuple palestinien concernant son avenir.

M.S.

DES MILLIERS DE CADAVRES
SOUS LES DÉCOMBRES

Ghaza : Le bilan passe à 48 284 martyrs

Deux citoyens ont succombé à leurs blessures hier, après avoir été gravement touchés il y a deux jours dans les gouvernorats de Rafah et Khan Younés, au sud de Ghaza. Selon notre correspondant, les martyrs ont été blessés par des tirs et des bombardements israéliens dans les deux villes. Le citoyen Hani Awad Abu Halawa (poète) est décédé de ses blessures, qu'il avait reçues mercredi dernier lors des bombardements israéliens à l'est de Rafah. Le même jour, les navires de guerre israéliens ont ouvert le feu sur les plages de la ville de Khan Younés et de Rafah, au sud de Ghaza, tandis que des véhicules blindés israéliens ont lancé des grenades éclair dans le ciel de la zone d'Azba, à l'ouest de Rafah. De plus, des véhicules blindés israéliens stationnés à l'est de la ville de Beit Hanoun, au nord de Ghaza, ont ouvert le feu sur les terres des citoyens dans cette région. Depuis le début de l'agression israélienne contre Ghaza le 7 octobre 2023, la guerre d'extermination a fait 48 271 martyrs, principalement des enfants et des femmes, et plus de 111 693 blessés, un bilan provisoire, car plusieurs victimes restent sous les décombres et les équipes de secours ne peuvent pas accéder à certains secteurs. Les autorités médicales de Ghaza ont annoncé aujourd'hui, lundi, que le nombre total de martyrs est désormais de 48 284, avec une majorité de victimes étant des enfants et des femmes. Le nombre total de blessés a atteint 111 709, toujours selon les mêmes sources. Des dizaines de martyrs sont toujours sous les décombres, et les équipes de secours n'ont pas pu y accéder à cause des destructions massives. Au cours des dernières 24 heures, 13 nouveaux martyrs (dont 9 corps retrouvés et 4 nouveaux martyrs) et 16 blessés ont été enregistrés dans les hôpitaux de Ghaza. Il convient de noter que le cessez-le-feu dans la bande de Ghaza est entré en vigueur le 19 janvier 2025. Depuis cette date, de nouveaux martyrs et blessés ont été déplorés dans différentes régions de la bande de Ghaza, malgré la trêve.

M. S.

LA CISJORDANIE SOUS LE SIÈGE

Écoles attaquées, routes bloquées et maisons démolies

L'armée de l'occupant sioniste a mené une nouvelle incursion dans la vieille ville de Naplouse, au nord de la Cisjordanie occupée, hier aux premières heures.

Au cours de cette opération, les soldats ont confisqué un véhicule, tandis que les attaques militaires se poursuivent dans les camps de Jénine et de Tulkarem depuis le 21 janvier dernier.

Les forces d'occupation ont installé une nouvelle barrière métallique à l'entrée de la localité de Silat Adh-Dhahr, au sud de Jénine, provoquant des embouteillages et entravant la circulation des habitants. Depuis le début de l'année 2025, l'occupant a érigé 18 nouvelles barrières métalliques à travers la Cisjordanie occupée, portant leur nombre total à 149 depuis le 7 octobre 2023. À Naplouse, l'irruption des forces spéciales sionistes a déclenché de violents affrontements, au cours desquels 17 Palestiniens ont été blessés par balles, dont un vieil homme et plusieurs enfants. Selon le



Ph: DR

directeur du centre d'urgence du Croissant Rouge dans la ville, huit des blessés ont été touchés aux jambes, deux aux mains, un au bassin, tandis qu'un enfant a été atteint par des éclats au visage et à la main. Un jeune homme a également été renversé par un véhicule militaire, et plusieurs dizaines de personnes ont souffert d'asphyxie due aux gaz toxiques tirés par l'occupant. Les forces d'occupation ont également empêché les équipes de secours d'accéder à l'école Dhafir Al-Masri, située près de la vieille ville, où des tirs ont été dirigés directement vers les élèves dans les ruelles environ-

nantes. Un jeune Palestinien a été arrêté dans la vieille ville, tandis que des journalistes présents sur place ont été pris pour cible par des grenades lacrymogènes. Dans la ville de Tulkarem et ses camps, la situation reste critique alors que l'armée de l'occupant poursuit son offensive pour le huitième jour consécutif contre le camp de Nour Shams, où plusieurs maisons ont été détruites par des bulldozers militaires. Parmi les bâtiments démolis figurent les maisons de deux martyrs, Mohammad Jaber et Imad Eddine Chahada. Les habitants décrivent une escalade

dangereuse, marquée par la destruction de maisons, des dégâts importants aux infrastructures et aux biens, ainsi qu'un siège strict transformant le camp en zone militaire. Des renforts militaires, y compris des véhicules blindés et des bulldozers, ont été déployés dans la ville et ses camps, notamment sur la route de Naplouse reliant les camps de Tulkarem et de Nour Shams. Des soldats sionistes ont occupé une maison dans cette zone, la transformant en base militaire, tout en soumettant les passants à des fouilles et des interrogatoires.

M. Seghilani

PLUSIEURS CAMIONS D'AIDE HUMANITAIRE VERS TULKAREM

Solidarité inter-palestinienne intacte

Face à l'escalade et la violence sioniste en Cisjordanie occupée, la province de Ramallah et Al-Bireh a envoyé plusieurs camions d'aide humanitaire vers Tulkarem, où l'agression de l'occupant se poursuit pour le 21 jour consécutif. La gouverneure de Ramallah, Leila Ghanam, a souligné la nécessité d'une solidarité totale face aux crimes commis par l'occupant, expliquant que plusieurs institutions locales et du secteur privé avaient contribué à cette initiative. Dans le gouvernorat de Tubas, l'armée de l'occupant a empêché une centaine d'enseignants d'atteindre leurs écoles situées dans la vallée du Jourdain, après leur interdiction de franchir le barrage militaire de Hamra. Trois bus transportant les éducateurs ont été bloqués, tandis que des élèves vivant dans des communautés bédouines n'ont pas pu rejoindre leurs écoles, en raison de l'interdiction imposée par l'occupant sur les bus scolaires. Face aux entraves croissantes et aux attaques continues contre les écoles en Cisjordanie occupée, plusieurs établissements ont été contraints de basculer vers l'enseignement en ligne, voire de suspendre les cours. Dans la ville d'Elkhalil, les forces d'occupation ont arrêté deux jeunes Palestiniens après avoir fait une descente dans un bureau de change à Idhna, à l'ouest de la ville, et confisqué environ 600 000 shekels (169 000 dollars). Lors de cette opération, des grenades assourdissantes et des gaz toxiques ont été tirés contre les habitants et les commerces, causant de nombreux cas d'as-

phyxie. Par ailleurs, les autorités d'occupation ont empêché, pour le deuxième jour consécutif, les élèves et enseignants de l'école Ibrahimieh d'entrer dans l'établissement situé près du Haram Ibrahim, interrompant ainsi l'enseignement. Les équipes de restauration de la Commission de la réhabilitation d'Elkhalil ont également été interdites de poursuivre des travaux de consolidation urgents sur certaines parties de l'école menacées d'effondrement. Dans le dossier des prisonniers, la Cour centrale de l'occupation à ElQods occupée a condamné l'enfant prisonnier Mohammad Basel Zalbani (15 ans), du camp de Chouafat, à 18 ans de prison et à une amende de 300 000 shekels (85 000 dollars), en raison de sa participation à la résistance contre l'occupation. Il est détenu depuis le 13 février 2023, et son domicile familial a été démoli par l'occupant peu après son arrestation. Par ailleurs, deux ex-détenus, Issam et Mohammad Ali Atoun, de la localité de Sour Baher, ont été convoqués par les services de renseignement sionistes après une incursion dans leur ville. Ces événements s'inscrivent dans une intensification des raids militaires de l'occupant à travers la Cisjordanie occupée, où plusieurs Palestiniens ont été arrêtés au cours des dernières 24 heures, notamment à Elkhalil et Ramallah. Depuis le début de l'offensive dans le nord de la Cisjordanie, déclenchée le 21 janvier, au moins 55 martyrs palestiniens ont été recensés, tandis que des milliers d'habitants ont été déplacés, et des destruc-

tions massives infligées aux infrastructures et aux logements. Depuis le début de l'extermination à Ghaza, les crimes de l'armée de l'occupant et des colons se sont intensifiés en Cisjordanie occupée, entraînant la mort d'au moins 916 Palestiniens, la blessure de près de 7 000 autres et l'arrestation de 14 500 personnes. Soutenue par les États-Unis, l'entité sioniste a commis un génocide à Ghaza entre le 7 octobre 2023 et le 19 janvier 2025, faisant près de 160 000 martyrs et blessés, principalement des femmes et des enfants, avec plus de 14 000 disparus sous les décombres. Parallèlement, les médias de l'occupation ont rapporté que pour la première fois depuis l'opération « Bouclier défensif » de 2002, l'armée sioniste a déployé des véhicules blindés dans quatre colonies du nord de la Cisjordanie, et envisage d'en étendre l'utilisation à d'autres colonies. Cette mesure intervient à la demande de responsables coloniaux, en raison des leçons tirées du 7 octobre 2023, en référence à l'opération « Le Déluge de la Liberté » menée par la résistance palestinienne. Les arrestations et persécutions continuent à un rythme soutenu, avec au moins 25 Palestiniens arrêtés en Cisjordanie occupée en 24 heures, dont des enfants et d'anciens détenus. À Jénine et Tulkarem, où l'occupation maintient ses assauts, les chiffres des arrestations atteignent 160 et 130 respectivement, accompagnés d'exécutions sommaires, d'interrogatoires sur le terrain et de destructions massives des infrastructures.

M. S.

SUD DU LIBAN

Nouvelles frappes sionistes

Bien que la date butoir pour le retrait de l'armée de l'occupant sioniste du sud du Liban soit atteinte, les agressions contre le pays se poursuivent. Dimanche, des avions de guerre sionistes ont mené trois frappes dans la vallée de la Békaâ, dans l'est du Liban, a rapporté l'Agence nationale de presse libanaise. Deux frappes ont ciblé la périphérie du village de Harbata, tandis qu'une troisième a touché directement l'agglomération.

Par ailleurs, le ministère libanais de la Santé a déclaré que l'armée sioniste avait enlevé deux secouristes dans la ville de Houla, au sud du pays. "Ils ont été emmenés vers un lieu inconnu alors qu'ils étaient en mission humanitaire pour évacuer des blessés", a précisé le département. Selon les termes de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre 2024, l'armée sioniste devait finaliser son retrait du sud du Liban avant le 26 janvier 2025. Cependant, cette échéance n'a pas été respectée et a été repoussée au 18 février. Malgré cela, l'occupant continue d'entretenir une présence militaire dans plusieurs localités, suscitant une vive opposition du gouvernement libanais. Ce lundi, une nouvelle attaque a été enregistrée au sud du pays. Une drone sioniste a ciblé un véhicule à l'entrée de la ville de Saïda, causant la mort d'une personne selon des sources locales. L'armée libanaise a rapidement mis en place un périmètre de sécurité autour du site de l'explosion. Il a mené des opérations de destruction dans les localités encore occupées, incendiant des maisons et rasant des oliveraies. Dans le village de Kfar Shuba, des vergers d'oliviers ont été détruits tandis que la zone était mitraillée par les forces sionistes. Des blindés et bulldozers de l'occupant ont été observés en train de progresser à Kfar Shuba, alors qu'un avion sioniste a lancé une bombe sonore au-dessus des habitants du village. D'autres actions destructrices ont été rapportées à Yarouh et Adaisseh, où plusieurs maisons ont été incendiées ou démolies. En parallèle, l'armée sioniste a empêché l'entrée de l'armée libanaise et du Croissant-Rouge dans la ville de Houla afin de récupérer la dépouille de la martyre Khadija Atoui, une enfant victime des bombardements.

UN RETRAIT TOUJOURS INCERTAIN

Malgré l'accord de cessez-le-feu, l'occupant sioniste maintient toujours des positions militaires dans cinq zones du sud du Liban : Hammams, Azziyeh, Aouayda, Jabal Balat et Labouneh. Cette situation est rejetée par les autorités libanaises qui exigent un retrait total et immédiat. Depuis le début de l'agression sioniste contre le Liban, le 8 octobre 2023, transformée en guerre à grande échelle le 23 septembre dernier, le bilan humain s'alourdit : 4.104 martyrs et 16.890 blessés, dont de nombreux enfants et femmes. L'offensive a également déplacé 1,4 million de personnes. Alors que la date limite du 18 février approche, l'incertitude demeure sur la volonté de l'occupant de respecter ses engagements. Les violations persistantes et l'occupation de plusieurs localités laissent présager un prolongement de la crise.

M. S.

ORAN. HABITAT

Vers la distribution de plus de 6.300 logements de différentes formules

Plus de 6.300 logements relevant des différentes formules devront être distribués dans la wilaya d'Oran, à l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire de l'indépendance et de la Fête de la jeunesse, a annoncé, dimanche, le wali d'Oran, Samir Chibani.

S'exprimant sur les ondes de la Radio régionale d'Oran, M. Chibani a précisé que "6.310 unités de logement de différentes formules seront distribuées, la majeure partie étant dédiée aux logements publics locatifs (LPL) de type 3 pièces dans diverses communes de la wilaya, y compris pour les bénéficiaires des dossiers à points, au profit des habitants de la commune d'Oran, dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire de l'Indépendance et de la Fête de la Jeunesse".

A la faveur de cette opération, la daïra d'Oran bénéficiera de 1.500 logements publics locatifs, destinés aux postulants des dossiers à points, 1.000 unités similaires à Oued Tlalat, 400 unités pour la commune de Oued Tlalat, ainsi que 100 unités pour les communes de Tafraoui, Boufatis, El-Braya et d'autres communes, en plus d'un autre quota relevant des formules logement promotionnel aidé (LPA) et location-vente (AADL).

Le wali a ajouté que les services des



dairas concernées entameront l'examen des dossiers, soulignant que les logements "seront distribués à leurs bénéficiaires le 5 juillet prochain".

Le premier responsable de l'exécutif local a, d'autre part, fait savoir que "l'ensemble des logements publics locatifs gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont achevés et sont actuellement dans la phase de finition extérieure, comprenant la réalisation de trottoirs, de routes, de l'éclairage

public et des aires de jeux pour enfants". A titre de rappel, depuis janvier de cette année, 362 familles occupant des logements précaires implantés dans les quartiers d'El-Makkrani, Mahieddine, El-Hamri, Sidi El Houari, El-Khalidia et El-Mokrani ont été relogées dans des logements décentes dans les pôles urbains des communes de Oued Tlalat et Belgaid, ainsi que dans le site des 1.201 logements publics locatifs à la cité Pépinière dans la commune de Bir El Djir.

SOUS LE SLOGAN "POUR UN RAMADHAN SAIN ET SÛR"

L'EHU lance la Semaine nationale de prévention

Les activités de la Semaine nationale de prévention 2025 de l'EHU d'Oran ont débuté, dimanche matin, sous le slogan "Pour un Ramadhan sain et sûr", avec la participation de médecins de différentes spécialités, mobilisés pour fournir des conseils et des recommandations sur le jeûne et son impact sur diverses maladies, et ce, jusqu'au 20 février. Un chapiteau a été installé à l'entrée de l'hôpital pour accueillir et orienter les visiteurs, et un programme de quatre jours a été mis en place, avec une spécialité médicale spécifique pour chaque journée, selon la cellule de communication de l'établissement. Le premier jour (16 février), animé par le service d'endocrinologie et de diabétologie, est dédié à la sensibilisation sur le diabète, l'hypothyroïdie et l'alimentation pendant le mois de Ramadhan.

Le deuxième jour (17 février), animé par le service de neurologie, abordera quant à lui l'épilepsie et son traitement durant le mois sacré. Le troisième jour (19 février), fera un focus sur la maladie coeliaque, la colite ulcéreuse et l'insuffisance hépatique, avec la participation de médecins spécialisés en gastro-entérologie. Une partie de cette journée sera également consacrée à la nutrition et à la prévention des troubles digestifs sous la

supervision des urgences médicales. Le quatrième jour (20 février) sera dédié aux maladies rénales chroniques et au syndrome néphrotique (service de néphrologie), ainsi qu'aux anti-coagulants, l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque et aux régimes alimentaires pauvres en vitamines (service de cardiologie).

Le Dr Hichem Hamiti, endocrinologue responsable des activités du premier jour consacré aux diabétiques, a souligné que l'objectif principal de cet événement est d'in-

former les patients sur leur aptitude au jeûne, la gestion de leur médication et l'adaptation de leur régime alimentaire. Il a également mentionné qu'un test, sous forme de questions notées, permet d'évaluer si un patient diabétique peut jeûner ou non. Ce test doit être réalisé avant le mois de Ramadhan, a-t-il expliqué, notant que chaque diabétique doit consulter son médecin afin d'obtenir un avis médical et des recommandations sur la possibilité du jeûne et pour l'organisation de ses repas et de son traitement

dans le cas où il lui est possible de jeûner. Des spécialistes en nutrition étaient également présents lors de cette première journée.

Leïla Belhadj, diététicienne au sein du service d'endocrinologie et de diabétologie de l'EHU, a souligné que les patients diabétiques doivent veiller à fractionner leurs repas en trois petits repas (au lieu d'un gros repas à l'Iftar), en plus du S'hour. Elle a également recommandé une alimentation riche en légumes et en fibres, tout en limitant les sucres raffinés.

SIDI BEL-ABBÈS. EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

Ouverture du marché de proximité "El Acil"

Le marché de proximité "El Acil", initié en prévision du mois de Ramadhan, a été inauguré, dimanche dans la ville de Sidi Bel Abbes avec la participation de plus de 67 opérateurs économiques, qui ont mis à disposition des produits alimentaires et des fournitures dont la demande augmente pendant le mois sacré, à des prix compétitifs, a-t-on constaté sur place. Le chef de service au niveau de la Direction du Commerce et de la Promotion des Exportations de Sidi Bel Abbes, Loumi Mokhtar, a souligné que le marché "El Acil" comprend la participation de plusieurs entreprises publiques, notamment telles que "Agrodiv" pour les céréales de l'Ouest, la laiterie "Tessala" du "Groupe Giplait", "Avicab", le groupe avicole de l'Ouest, ainsi que la Coopérative des céréales et des légumes secs. Une large participation a également été enregistrée de la part des opéra-

teurs économiques dans le secteur de la production alimentaire, de la distribution en gros, ainsi que des représentants des plus grandes marques nationales leaders dans la production alimentaire, offrant des produits à des prix compétitifs directement du producteur au consommateur, avec des prix atteignant le tarif de vente en gros.

Il a ajouté que le marché connaît une forte disponibilité des produits alimentaires dont la demande augmente pendant le mois de Ramadhan, à l'instar de la semoule, la farine, le lait et ses dérivés, le sucre, l'huile de table, les légumineuses, les conserves, les olives, les fruits secs, les épices, les boissons gazeuses, les jus, ainsi que les viandes rouge et blanche, les poissons, les œufs, les dattes, les pâtisseries, les légumes, les fruits, les produits de nettoyage et les ustensiles de cuisine.

BORDJ BOU-ARRERIDJ.

DÉLÉGATION DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Plus de 8.000 requêtes traitées en 5 ans

Plus de 8.000 requêtes ont été traitées au cours des cinq années de travail de la délégation du médiateur de la République de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué dimanche le délégué de wilaya de cette instance, Abdelmadjid Boumengar. Dans une déclaration à l'APS en marge des journées ouvertes sur l'instance du médiateur de la République, le même responsable a indiqué que depuis sa création en vertu du décret présidentiel 20-45 du 15 février 2020, plus de 8.000 requêtes ont été traitées au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. La majorité des requêtes parvenues à la délégation concerne des demandes de logements de divers types, l'écartement des listes, l'emploi, l'aménagement des quartiers et le raccordement au réseau d'eau et d'électricité, selon la même source. La délégation a reçu durant la même période plus de 15.000 citoyens dont certains ont reçu des orientations et d'autres des conseils sur entre autres les procédures de régulations des situations juridiques de terrains, selon la même source. L'instance du médiateur de la République travaille, a-t-il ajouté, en coordination avec les divers secteurs pour résoudre avec célérité les problèmes des citoyens et a déposé des registres de réclamations au niveau des différentes structures publiques pour recueillir les observations des citoyens concernant le mauvais accueil et le retard dans la réponse. Elle œuvre également à améliorer les conditions d'accueil des citoyens y compris par le recours aux moyens électroniques facilitant la communication entre les citoyens et l'administration et le dépôt de requêtes via des portails électroniques, selon la même source. Organisées à l'occasion du 5ème anniversaire de la création de l'instance du médiateur de la République, ces portes ouvertes se poursuivront jusqu'à la fin de la semaine en cours, indique-t-on.

TOUGGOURT. SONELGAZ

Installation de sept stations de recharge pour véhicules électriques

Sept (7) stations de recharge pour véhicules électriques ont été installées à travers la wilaya de Tougourt, a-t-on appris dimanche des services de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution). Ces nouvelles installations sont réparties sur différents sites, dont le siège de la wilaya, l'agence de Sonelgaz située dans le quartier Emir Abdelkader au chef-lieu de wilaya, le siège de la société nationale Naftal jouxtant la route nationale RN-3, l'aéroport, ainsi que certains établissements hospitaliers, a précisé à l'APS la chargée de communication à la direction, Mounia Bada. Pilotée par le groupe Sonelgaz, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à développer la transition énergétique et à promouvoir l'utilisation des véhicules électriques sur le marché national, a-t-elle souligné. Dans ce sillage, l'entreprise s'engage à répondre aux demandes d'installations de bornes de recharge notamment dans les stations-services, les espaces publics et les entreprises privées, conformément aux normes de sécurité en vigueur, a-t-on ajouté de même source.

BOUMERDÈS. ONTA

Remise de contrats de concession agricole à près de 4.400 investisseurs depuis 2024

Près de 4.400 agriculteurs et investisseurs du secteur agricole à Boumerdès ont bénéficié de contrats de concession agricole depuis le début de l'année 2024 à ce jour, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Le nombre de contrats remis à ce jour représente près de 98% du total des demandes déposées auprès des services locaux de l'ONTA et qui (demandes) dépassent les 5.000, a indiqué la directrice de l'Office, Fella Adjar, dans une déclaration à la presse, en marge du Conseil exécutif de wilaya consacré à l'examen du dossier de régularisation de la situation du foncier agricole à Boumerdès. La responsable a ajouté que les efforts se poursuivent pour la distribution d'une centaine d'autres contrats de concession agricole, dans les meilleurs délais.

La wali de Boumerdès, Fouzia Naama, a souligné, à l'occasion, que les services concernés "redoublent d'efforts pour achever l'opération de traitement et de régularisation de la situation de la totalité des demandes en la matière", assurant que "l'opération se poursuivra jusqu'à sa clôture avant la fin de l'année en cours". "La remise des contrats de concession agricole se poursuivra suivant le parachèvement des procédures nécessaires par l'antenne locale de l'Onta, sous la supervi-



Ph: DR

sion de la direction des services agricoles", a-t-elle ajouté. À noter que la wilaya compte plus de 6.000 agriculteurs et investisseurs dans le domaine agricole, dont plus de 5.000 ont introduit des demandes pour bénéficier de contrats de concession, selon les chiffres fournis par la DSA. Selon Mme. Adjar, la durée de validité du contrat de concession accordé aux agriculteurs et investisseurs agricoles est de 44 ans renouvelables, à compter de la date de remise du document. La remise de ces contrats s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision de l'État visant la régularisation de la situation du foncier agricole, conformément à la loi 21/432, à travers la mise en œuvre d'une stratégie visant à atteindre la sécurité alimentaire nationale

dans les différentes filières agricoles, notamment celles assurant les produits de large consommation, a-t-elle rappelé. L'opération vise aussi l'assainissement et l'organisation du foncier agricole, la levée des obstacles et la réunion des conditions nécessaires aux investisseurs pour améliorer le rendement agricole.

Les contrats de concession agricole permettent aux concernés de bénéficier des différents avantages et facilités accordés par l'État dans le domaine, dont les crédits bancaires, l'acquisition de matériel agricole, le forage de puits d'irrigation et le raccordement au réseau électrique, ainsi que de l'accompagnement et du suivi des services concernés, selon la même source.

BLIDA. DÉLÉGATION DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Plus de 3.100 citoyens accueillis en 2024

Au total, 3.125 citoyens ont été accueillis par la délégation du médiateur de la République à Blida, durant l'année 2024, avec l'enregistrement de 1.817 requêtes, dont la majorité ont reçu des réponses, a indiqué, dimanche, le délégué local de la médiation de la République, Mohamed Ben Belkacem. La Délégation du médiateur de la République a répondu à la majorité des 1.817 requêtes, dont 1.239 concernaient le logement social et qui ont été déposées à l'occasion des grandes opérations de logement ayant touché l'ensemble

des daïras, a indiqué M. Ben Belkacem en marge des portes ouvertes organisées à l'occasion du 5^e anniversaire de la création de la Délégation du médiateur de la République. Il a ajouté que les requêtes déposées par les citoyens ont été transférées aux daïras concernées qui les ont toutes prises en charge et ont donné des réponses, citant pour exemple les daïras d'Ouled Yaich avec 222 requêtes, Boufarik (118), El-Affroun (87), Bougara (34), Bouinane (34) et Meftah (83). Le reste des requêtes déposées et transmises à différentes administra-

tions concernent des obstacles et problèmes rencontrés par des investisseurs, le règlement du statut juridique d'exploitations agricoles et de commerces, ainsi que les raccordements aux réseaux de gaz et d'électricité, a précisé le même responsable. A cela s'ajoutent des requêtes relatives à l'allocation chômage, l'emploi, l'insertion professionnelle, la retraite, des demandes pour de nouvelles lignes de transport, ainsi que d'autres problèmes liés à la vie quotidienne des citoyens. Pour M. Ben Belkacem, ce bilan reflète le "rôle essentiel" de la Déléga-

tion dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, soulignant l'attachement de ses services à coordonner les efforts avec différents secteurs et à garantir une réponse rapide aux préoccupations des citoyens. "La Délégation œuvre pour être un véritable médiateur entre les citoyens et l'administration", a-t-il assuré. Organisées sous le slogan "Toujours plus proche du citoyen, tous pour un meilleur service public", ces portes ouvertes sur la Délégation du médiateur de la République se poursuivront jusqu'au 20 du mois courant.

MOSTAGANEM. SANTÉ

Réouverture de l'hôpital "Ernesto Che Guevara" après réhabilitation

L'hôpital "Ernesto Che Guevara" (ancien hôpital de Mostaganem) a rouvert ses portes, dimanche, après une vaste opération de rénovation et de réhabilitation, visant à remettre en état ses différents services médicaux et chirurgicaux. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, accompagné des autorités locales ainsi que de la famille révolutionnaire, a inauguré l'hôpital dans le cadre des célébrations de la Journée nationale du martyr, célébrée le 18 février de

chaque année. Cet établissement de santé, qui constitue la deuxième unité du centre hospitalo-universitaire de Mostaganem en plus de l'hôpital Boumediene Bensmaïn (240 lits), a bénéficié d'un important programme de réaménagement, réévalué financièrement dans le but d'améliorer la qualité des travaux et de moderniser tous les services, notamment ceux nécessitant des réaménagements spécifiques, indique-t-on. L'enveloppe budgétaire totale mobilisée pour la

concrétisation de ces travaux s'élève à environ 1 milliard de dinars, à laquelle s'ajoutent les coûts d'équipement en matériel médical et administratif, qui ont été estimés à 240 millions de dinars, selon les explications fournies par les responsables du secteur. Cet établissement de santé public a été renforcé par un service complet des urgences chirurgicales, destiné exclusivement aux enfants, le premier du genre dans la wilaya, a-t-on précisé de même source.

JIJEL. CARAVANE MÉDICALE À SIDI ABDELAZIZ Consultations médicales spécialisées au profit de plus de 3.000 personnes

Plus de 3.000 citoyens de la commune de Sidi Abdelaziz (30 km à l'est de Jijel) ont bénéficié de consultations médicales spécialisées dispensées par une caravane médicale initiée par l'Établissement public de santé de proximité (ESPS) de Boucif Ouled Askeur, a indiqué dimanche le directeur de cet établissement de santé, Mohamed-Arafat Benmadani. Cette caravane médicale, qui bénéficie également aux populations des localités voisines de la commune de Sidi Abdelaziz, a entamé ses prestations samedi, donnant lieu à une affluence remarquable de plus de 3.000 citoyens de différents âges, a ajouté le même responsable. La délégation médicale de cette caravane est constituée de spécialistes en ophtalmologie, en dermatologie, en néphrologie, en urologie, en oto-rhino laryngologie (ORL), en chirurgie pédiatrique, en orthopédie et en gynécologie-obstétrique. La caravane vise à fournir un service de santé de qualité aux citoyens vivant dans des villages et des hameaux isolés n'ayant pas accès à des soins spécialisés, selon la même source qui a souligné que 929 enfants orphelins ont bénéficié d'auscultations et de soins en coordination avec l'Association "Kefel El Yatim". Les praticiens spécialistes et les agents paramédicaux affectés à cette opération proviennent de plusieurs établissements hospitaliers de la wilaya, sous la supervision de la direction de la santé et de la population, dont les responsables ont assuré que cette initiative sera étendue, à l'avenir, à d'autres régions de la wilaya de Jijel.

AÏN-TÉMOUCHENT.

EN PRÉVISION DU MOIS

DE RAMADHAN

Ouverture prochaine de 8 marchés de proximité

Huit marchés de proximité seront prochainement ouverts dans la wilaya d'Aïn Temouchent en prévision du mois de Ramadhan, a indiqué, dimanche, le directeur local du Commerce, Mohamed Benidi. Ces marchés de solidarité seront ouverts dans le quartier Les Oliviers à Aïn Temouchent et dans les communes de Chentouf, El-Malah, El-Amria, Hammam Bouhadjar, Aïn Larbâa, Beni Saf et Aïn Kihel, a précisé le responsable. Des caravanes commerciales seront, par ailleurs, organisées pour la vente directe au profit des habitants de la commune de Ouled Hassane, où il n'a pas été possible de trouver un espace couvert pouvant accueillir de tels marchés, a souligné le responsable. Ces marchés de solidarité, prévus pour le mois de Ramadhan, proposeront divers produits de consommation à des prix compétitifs, a précisé M. Benidi. La wilaya dispose de trois points de vente appartenant au groupe public "Agrodiv", ainsi que cinq points de vente directe gérés par les coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) dans les communes de Hammam Bouhadjar et Aïn Temouchent, qui sont en activité permanente, a-t-on ajouté.

S T R O P S

UN RETOUR ÉMOUVANT

Bentaleb marque après huit mois d'absence

C'est la plus belle histoire de la soirée en Ligue 1 française. Huit mois après son arrêt cardiaque, Nabil Bentaleb, le milieu de terrain algérien du LOSC, a marqué, dimanche soir, son premier but avec Lille. Un exploit qui dépasse la simple performance sportive : un retour aux terrains au goût de résilience, d'espoir et de victoire.

Cinq minutes seulement après son entrée en jeu, l'ex-joueur de Tottenham a débloqué la situation, inscrivant un but crucial pour son équipe contre Rennes. Un moment fort qui marquera à jamais sa carrière.

La scène se déroule sur la pelouse de Rennes, dimanche soir, lors de la 22e journée de Ligue 1. À la 80e minute de jeu, Lille mène 1-0. Alors que les Dogues ont tout juste inscrit leur premier but, Nabil Bentaleb, de retour après huit mois d'absence à cause d'un arrêt cardio-respiratoire, entre en jeu. Quelques minutes suffi-



PH: DR

sent pour que l'international algérien marque son premier but avec le LOSC. Sur un corner, Bakker frappe, Samba repousse, et Bentaleb surgit pour tromper le gardien rennais.

Ce geste, précis et déterminant, permet à Lille de sécuriser son avantage. Un but qui ne symbolise pas seulement un retour sportif, mais surtout la victoire d'un homme qui a affronté la maladie et la peur pour revenir plus fort.

L'émotion est palpable dans les vestiaires après la rencontre. Nabil Bentaleb ne cache pas son émotion. « C'est un moment particulier pour moi, avoue-t-il au micro de DAZN. Je ne savais pas si j'allais revenir, mais quand j'ai vu ce corner, je savais que j'allais marquer. C'est incroyable. Ce sont des moments qui ne s'oublent pas, ce sont les raisons pour lesquelles on fait ce métier ». Des mots sincères, prononcés avec une émotion palpable, alors que le joueur savoure ce moment qu'il pensait inespéré.

GENESIO, UN ENTRAÎNEUR ÉMU

L'entraîneur du LOSC, Bruno Genesio, n'a pas été moins ému. Il loue la détermination et la résilience de son joueur. « Quand on croit en soi et qu'on s'accroche, tout est possible, déclare-t-il. Ce n'est pas juste un retour au jeu, c'est un acte de courage. En juin, on était tous très

inquiets pour sa santé et sa carrière, et aujourd'hui, il est là, il rejoue et il marque pour nous. C'est ce genre de moment qui fait que l'on aime le football. » L'entraîneur, comme ses joueurs, réalise la portée de ce retour, une victoire à la fois sportive et humaine.

UN BUT QUI RELANCE LILLE

Au-delà de l'aspect émotionnel, ce but marque aussi un tournant pour Lille. Grâce à cette victoire 2-0, le LOSC conserve sa place en 5e position de Ligue 1, à seulement deux points des places qualificatives pour la Ligue des Champions. Un objectif toujours dans le viseur du club nordiste, qui peut compter sur la force mentale de Bentaleb pour la suite de la saison. Ce but, son premier en Ligue 1 avec Lille, envoie également un message fort : Bentaleb est de retour, prêt à se battre pour son club et ses coéquipiers.

Ce retour spectaculaire de Nabil Bentaleb dans le monde du football n'est pas seulement celui d'un joueur, mais celui d'un combattant. Un exemple de résilience et de force qui inspire non seulement ses coéquipiers, mais aussi tous les passionnés de football. Le chemin est encore long, mais ce but marque le début d'une nouvelle ère pour l'international algérien et pour Lille.

Mohamed Amine Toumiat

OM

Gouiri reçoit les éloges d'un de ses coéquipiers

Auteur d'un doublé face à l'AS Saint-Etienne (5-1) samedi en Ligue 1, l'attaquant Amine Gouiri (25 ans, 3 matchs et 2 buts en L1 cette saison) a confirmé ses bons débuts sous les couleurs de l'Olympique de Marseille. Son coéquipier, le latéral gauche Quentin Merlin n'est pas surpris par les premiers pas réussis de l'international algérien, qui compte également trois passes décisives. « Je le connaissais déjà en sélection (équipe de France Espoirs, ndlr). Je savais qu'il avait du potentiel et des qualités. Son intégration a été rapide, on l'a bien accueilli, et il est déjà performant et décisif.

TUNISIE

Belaïli buteur, l'ES Tunis remporte la Supercoupe

Victorieuse du Stade Tunisien (2-0), la formation de l'ES Tunis s'est adjugée la Supercoupe de Tunisie, ce dimanche à Radès. Homme en forme des Sang et Or, Youcef Belaïli a signé son 12e but de la saison toutes compétitions confondues. L'ancien du Mouloudia d'Alger a inscrit le but du break à la 84e minute de jeu d'une frappe enroulée à ras de terre. Auparavant le Sud-africain, Mokwana avait débloqué la situation peu avant l'heure de jeu. Belaïli remporte sa deuxième Supercoupe de Tunisie avec l'EST après celle décrochée en 2019.

LIGUE 1 FRANÇAISE

El Melali offre la victoire à Angers avec un superbe but

Gâce à un magnifique but de Farid El Melali, le SCO d'Angers a décroché un précieux succès sur la pelouse du Stade de Reims (1-0), ce dimanche, pour le compte de la 21e journée de la Ligue 1 française. L'Algérien a inscrit son deuxième but de la saison dans le temps additionnel de la première période sur un superbe coup franc qui n'a laissé aucune chance au portier Remois. Pour rappel, El Melali avait inscrit son premier but de la saison le 4 octobre 2024 au Vélodrome face à l'OM aussi sur un coup franc direct. Grâce à ce précieux succès le SCO remonte à la 11e place du classement avec désormais huit points d'avance sur la zone rouge.

COUPE D'ALGÉRIE (16ES DE FINALE)

Le CRB prend sa revanche sur le MCA

Après avoir perdu la Supercoupe face au MCA la semaine dernière, le CR Belouizdad a pris sa revanche dimanche soir en éliminant son plus grand rival, le Mouloudia d'Alger, lors des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie. Dans un match tendu et tactiquement maîtrisé, le Chabab a pris le dessus grâce à un seul but inscrit par Aymen Mahious, un but qui a suffi à faire la différence et à qualifier les hommes de Saed Ramovic pour le tour suivant.

Dans un derby des plus après, le CR Belouizdad a éliminé le Mouloudia d'Alger sur le score de 1-0, dimanche soir, au stade olympique du 5-Juillet. Ce succès en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, marqué par la victoire du Chabab grâce à un but de son attaquant vedette Aymen Mahious, représente une véritable revanche après la défaite cuisante subie par les Belouizdadis lors de la Supercoupe de la semaine dernière (2-2, aux tirs au but : 3-4). Un match décisif pour le CRB, mais aussi un tournant dans la saison du club. Le début de la rencontre a été marqué par une domination relative du MCA, qui a monopolisé le ballon dès les premières minutes. Le Mouloudia, bien qu'ayant réussi à maintenir la possession, n'a pas concrétisé ses rares occasions. L'attaquant ivoirien Kipré Jr a eu la première alerte en tirant à côté du cadre après une tentative à la 16e minute. En revanche, le CRB est resté discret en première mi-temps, sans se montrer véritablement dangereux. Les deux équipes semblaient se tester, sans parvenir à prendre l'ascendant l'une sur l'autre.

Ce n'est qu'après la pause, à la 48e minute, que le match a basculé. Aymen Mahious, fidèle à sa réputation de buteur, a profité d'une erreur défensive de Ghezala, le défenseur central mouloudéen, pour récupérer un dégagement de



Benayada. En position idéale, Mahious a marqué d'un pied gauche précis après avoir faussé compagnie à la défense du MCA. Un exploit individuel qui a placé le CRB dans une position confortable, bien que le Mouloudia ne se soit pas laissé faire et a cherché à réagir.

Le Mouloudia a repris le contrôle du match après l'ouverture du score, multipliant les tentatives pour revenir au score. Zougrana a failli égaliser à la 66e minute, mais son tir a échoué à côté du poteau droit du gardien Maâchou. Les dernières minutes ont été tendues, le MCA accentuant sa pression. Kipré Jr, encore lui, a vu sa frappe puissante repoussée par Maâchou à la 88e minute, un arrêt décisif. Puis, à la 90e, Bayazid, en bonne position, a vu son tir heurter la transversale. Malgré ces occasions, le MCA n'a pas réussi à marquer et le CRB a tenu bon, s'imposant finalement 1-0.

DES CHOIX TACTIQUES CONTROVERSÉS

Cette défaite du Mouloudia est en grande partie due à la gestion du match par l'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia, qui a opéré un turnover important, notamment en titularisant plusieurs joueurs en manque de rythme comme Mouali. Bien que l'intention de rafraîchir l'équipe puisse se justifier, les choix de Ben Yahia ont perturbé l'équilibre de l'équipe, qui n'a pas semblé prête à affronter un adversaire aussi coriace que le CRB. Dès le début de la rencontre, l'absence de fluidité dans le jeu des Mouloudéens a été évidente, le pressing haut du Chabab les mettant en difficulté.

Les changements effectués par Ben Yahia sont également restés tardifs et parfois incompréhensibles. L'entrée d'un joueur qui n'avait jamais

joué, à seulement deux minutes du coup de sifflet final, a déconcerté les observateurs. L'absence de Halaimia, meilleur buteur et passeur de l'équipe, est également un mystère. Ces erreurs tactiques ont permis au CRB de se maintenir en tête tout au long du match, malgré les efforts du Mouloudia en fin de rencontre.

LE CRB, PLUS RÉALISTE ET SOLIDE

Pour sa part, le CR Belouizdad a fait preuve de réalisme et de solidité. En dépit de la pression, les Belouizdadis ont su conserver leur avantage après l'ouverture du score et gérer le match avec une grande maturité. Le gardien Maâchou a joué un rôle crucial dans cette victoire, réalisant des arrêts déterminants, notamment sur la frappe de Kipré Jr. L'attaque, dirigée par Mahious, a également été décisive, le buteur maison inscrivant son 10e but de la saison dans cette Coupe d'Algérie. Le Chabab a su capitaliser sur les erreurs adverses tout en restant discipliné dans sa défense. Cette qualification permet à l'équipe de Saed Ramovic de poursuivre son parcours en Coupe d'Algérie, avec un prochain rendez-vous contre l'US Chaouia en 1/8e de finale. Cette victoire, bien qu'acquise sur la plus petite des marges, est un boost psychologique important pour une équipe qui n'avait pas encore digéré la défaite en Supercoupe.

Grâce à cette victoire, le CRB fait un grand pas vers une nouvelle finale en Coupe d'Algérie et montre qu'il reste un prétendant sérieux pour défendre son titre. Les hommes de Ramovic peuvent désormais rêver plus grand, tout en cherchant à maintenir leur niveau de performance pour les prochains défis.

Mohamed Amine Toumait

OPEN AFRICAÏN DE TUNIS DE JUDO

L'Algérie décroche 18 médailles

Lors de la deuxième journée de l'Open Africain de Tunis, dimanche dernier, la sélection algérienne de judo a encore frappé fort. Avec un total de 18 médailles, dont 2 en or, 3 en argent et 13 en bronze, les judokas algériens ont marqué leur territoire. Cette belle performance est le reflet d'un travail acharné et d'une préparation minutieuse en vue des prochaines échéances internationales. La journée de dimanche a été marquée par de belles performances des judokas algériens, qui ont ajouté huit nouvelles médailles à leur palmarès lors de la deuxième journée du tournoi international "Open Africain de Tunis". Une médaille d'or, deux d'argent et cinq de bronze ont été les fruits de leurs efforts. Le moment le plus marquant de cette journée a été la victoire de Maroua Mammeri, qui a décroché la seule médaille d'or pour l'Algérie, en s'imposant en finale des plus de 78 kilos.

Le parcours de Mammeri est un modèle de combativité et de détermination. Dans un combat de haute intensité, elle a su faire face à une adversaire redoutable pour conclure avec une victoire nette, offrant à l'Algérie une médaille d'or bien méritée. Ce triomphe ajoute un chapitre glorieux à l'histoire du judo féminin algérien, déjà riche de succès. Les médailles d'argent sont venues de la part d'Othmane Arbaoui et Mohamed El Mahdi Lili, respectivement dans les catégories des -100 kg et +100 kg. Tous deux ont réalisé un tournoi solide, mais ont dû céder face à des adversaires plus forts en finale. Ces médailles d'argent témoignent d'une progression constante de l'équipe, dont les athlètes font preuve d'une grande régularité dans leurs performances.

En parallèle, cinq autres judokas algériens ont décroché des médailles de bronze. Ces dernières ont été obtenues par Arslan Benhaoua (-81 kg), Mouad Guerroumi (-90 kg), Sid Ali Benaboua (-90 kg), Abdelkader Lakhel (-100 kg) et Mechache Sid Ali (-100 kg). Ces performances viennent compléter le tableau d'un très bon bilan pour la sélection nationale, portant le total des médailles algériennes à 18 depuis le début de la compétition : deux en or, trois en argent et treize en bronze. Les précédentes journées avaient déjà permis à l'Algérie de cumuler un total de dix médailles, dont une médaille d'or pour Khadidja Bekhira dans la catégorie des -57 kg, une médaille d'argent pour Faiza Aïssahine (-52 kg) et plusieurs médailles de bronze dans diverses catégories. Cette régularité dans la collecte de médailles démontre la solidité de l'équipe algérienne et son potentiel pour les futures compétitions.

L'Open Africain de Tunis a réuni un total de 198 judokas, avec la participation de 19 pays. L'Algérie était la nation la mieux représentée, envoyant 45 judokas (30 messieurs et 15 dames), suivie de près par la Tunisie, le pays hôte, qui avait inscrit 40 participants. Cette forte représentation témoigne de l'importance de l'événement pour les judokas africains et de la concurrence relevée entre les nations présentes.

PRÉPARATIONS POUR L'OPEN AFRICAÏN D'ALGER

Après cette belle performance à Tunis, la sélection nationale se mettra immédiatement en route pour préparer un autre défi de taille : l'Open Africain d'Alger, qui se déroulera du 20 au 23 février au Complexe Olympique Mohamed Bouafia. Cette compétition, ouverte aux catégories juniors et seniors, verra un grand nombre de judokas venus de toute l'Afrique, avec des ambitions fortes pour marquer des points en vue des qualifications internationales. Pour la première fois cette année, l'Open Africain d'Alger sera jumelé avec la Coupe d'Afrique des Cadets, une initiative qui offrira aux jeunes talents l'opportunité de se mesurer à des judokas confirmés. Cette double compétition promet de révéler de nouveaux talents tout en renforçant le niveau de la discipline en Afrique. L'équipe algérienne, forte de ses performances récentes, aborde cette compétition avec confiance, en espérant reproduire à domicile le succès remporté à Tunis. Avec une équipe de plus en plus homogène et des judokas de plus en plus aguerris, l'Algérie semble bien partie pour jouer les premiers rôles lors de l'Open Africain d'Alger. Les prochaines semaines s'annoncent décisives pour l'avenir du judo algérien, et chaque médaille compte pour préparer les grands défis à venir sur le plan continental et international.

M. A. T.

LIGUE 1 MOBILIS (17E JOURNÉE)

Le MCA face au piège paciste, Le dauphin en péril à Sétif

Le MC Alger, tentera de conforter sa place de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en affrontant le Paradou AC, alors que le dauphin, le CR Belouizdad sera en péril à Sétif pour défier l'Entente, à l'occasion de la 17e journée, prévue mardi, mercredi, et jeudi.



In vaincu en championnat depuis sept matchs, le MCA (1e, 31 pts), partira largement favori face au PAC (6e, 23 pts), qui reste, en revanche, sur une mauvaise série de quatre matchs de rang sans victoire, toutes compétitions confondues. Toutefois, l'élimination concédée dimanche aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie face au CRB (1-0), pourrait enrayner la machine mouloudéenne, d'où la nécessité de relever la tête rapidement, et éviter d'aligner un autre mauvais résultat. Les joueurs de l'entraîneur du "Doyen", le Tunisien Khaled Benyahia, devront rester vigilants face aux "Académiciens", qui auront à cœur de réagir et sortir la tête de l'eau. Le CRB (2e, 29 pts), effectuera un périlleux déplacement pour affronter l'ESS (8e, 21 pts), avec l'objectif de rester au contact du leader, et confirmer son dernier succès face à l'USM Khenchela (3-0). Les Belouizdadis voyagent plutôt bien cette saison, eux qui ont décroché 15 points sur 24 possibles, en dehors de leurs bases, d'où l'intérêt pour les Sétifiens de rester vigilants afin d'éviter un deuxième revers de suite, après celui concédé mardi dernier en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0). Le nouvel entraîneur tunisien de l'ESS, Nabil Kouki sera à la recherche de sa première victoire en Ligue 1, même si sa mission s'annonce d'ores et déjà difficile, en l'absence du public, huis clos oblige. L'autre club algérois, l'USM Alger (3e, 26 pts), évoluera, à priori, sur du velours à la maison face au premier non-relégable le NC Magra (14e, 16 pts), même si le facteur surprise n'est pas à écarter. Invaincus en cinq matchs, toutes compétitions confondues, les "Rouge et Noir", croiseront de nouveau le fer avec le "Nedjim", quelques jours après leur opposition en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, remportée par l'USMA (1-0). Le nouvel entraîneur

O. AKBOU-JS KABYLIE: DERBY INDÉCIS À BÉJAÏA

La JS Kabylie (4e, 25 pts) et battue dans le "clásico" face au MCA (3-2), enchaînera en allant défier son voisin l'Olympique Akbou (11e, 19 pts), dans un derby kabyle qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics. Sur le plan des statistiques, l'O.Akbou reste fébrile dans son antre de l'Unité maghrébine de Béjaïa, puisque les coéquipiers de Sid Ali Lamri n'ont pris que 11 points sur 24 possibles. Les "Canaris", en revanche, sont la quatrième meilleure équipe à l'extérieur (9 points décrochés sur 24 possibles, NDLR), à égalité avec l'USMA, le CSC, et le MCEB. De son côté, le CS Constantine (5e, 24 pts) est appelé à réagir à domicile face à l'ASO Chlef (6e, 23 pts), pour éviter de sombrer dans le doute, et se voir dis-

tancer dans la course au podium. Les Chéliéniens, qui restent sur un succès à domicile face au PAC (2-0), seront certainement mis à rude épreuve, face à une équipe constantinoise qui ne jure que par la victoire. Petit avantage pour le CSC: l'ASO n'a pris que 7 points en 8 déplacements.

Dans le ventre mou du tableau, l'USM Khenchela (9e, 20 pts), dont le secteur défensif est devenu le maillon faible (8 buts encaissés lors des trois derniers matchs, NDLR), recevra la JS Saoura (11e, 19 pts), dans un match qui devait revenir, à priori, aux locaux. Et pour cause, la JS Saoura n'a décroché qu'un seul point en dehors de ses bases, soit la plus mauvaise équipe à l'extérieur du championnat. Un détail important qui devrait permettre aux "Siskaoua" de remporter le gain du match, et renouer avec la victoire, après trois revers de suite.

Dans la course au maintien, les deux relégables l'ES Mostaganem (15e, 14 pts) et l'US Biskra (16e, 13 pts), devront impérativement se remettre en question, en affrontant respectivement: en déplacement le MC Oran (13e, 18 pts) et à domicile le MC El-Bayadh (9e, 20 pts). Si l'ESM aura fort à faire devant une équipe oranaise,

sommée de relever la tête, après trois défaites consécutives, toutes compétitions confondues, l'USB aura l'avantage du terrain, pour mettre fin à une longue série de 11 matchs sans victoire en championnat et se relancer pour le maintien.

Pas moins de six matchs, sur huit, se joueront à huis clos, suite aux dernières sanctions prononcées par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), ce qui reste une première depuis le début de la saison.

Le programme

Mardi, 18 février 2025 :
USM Khenchela - JS Saoura 15h30 Huis clos
CS Constantine - ASS Chlef 17h00 Huis clos
USM Alger - NC Magra 19h00

Mercredi, 19 février 2025 :
Olympique Akbou - JS Kabylie 15h30
MC Oran - ES Mostaganem 17h00 Huis clos
US Biskra - MC El-Bayadh 17h00 Huis clos

Jeudi, 20 février 2025 :
ES Sétif - CR Belouizdad 16h45 Huis clos
Paradou AC - MC Alger 19h00.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2025

L'Algérien Assal Mohamed-Nadjib remporte la 8e étape

Le coureur algérien Assal Mohamed-Nadjib (MC Alger) s'est adjugé la huitième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), course dimanche entre Laghouat et Ghardaïa sur une distance de 197,8 km, devant Yacine Hamza et Amari Hamza tous deux du club Team Madar Pro-Cycling. Par cette victoire, Assal Mohamed-Nadjib a remporté sa première étape du 25e TCA, après avoir franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 3h 52.10, devant ses compatriotes Yacine Hamza et Amari Hamza, crédités tous du même

temps. À l'issue de cette 8e étape, Yacine Hamza a conservé le maillot jaune de leader et le vert du meilleur sprinter, alors que le vainqueur de l'étape, Assal prend le rouge du meilleur algérien, et le bleu du vainqueur de l'étape. Le maillot à pois du meilleur grimpeur revient à l'Algérien Reguigui Youcef (Team Madar Pro-Cycling), le blanc du meilleur espoir U23, a été attribué à l'Algérien Mimouni Oussama (sélection développement) alors que l'Erythérien Berhane Hebron (Equipe nationale Erythréenne) a pris le maillot Orange. La 9e

étape, la plus longue du TAC-2025 prévue lundi mènera le peloton de Ghardaïa à Ouargla sur une distance de 189,5 km. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus, pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

ATHLÉTISME / MEETING EN SALLE DE LYON Chenitef et Benstiti améliorent leurs records personnels

Les coureurs algériens Lhaïthem Chenitef et Anis Benstiti ont établi de nouveaux records personnels samedi soir en France, en se distinguant respectivement sur le 800 mètres et le 3000 mètres du meeting en salle de Lyon. Chenitef a remporté sa course avec une confortable avance sur son premier poursuivant, réalisant au passage un bon chrono de 1:47.39, alors que Benstiti a occupé la troisième place, en 7:57.87, établissant un nouveau record personnel. Ce 3000 mètres a été remporté par le Sud-africain Keanu Domingo, en 7:49.69, devant le Français Pierre Boudy (7:56.01). De bonnes performances, qui confirment la courbe ascendante des deux Algériens, en prévision des importantes échéances internationales inscrites à leur programme en 2025.

HANDBALL / EXCELLENCE (DAMES) (MISE À JOUR) TS Sétif - CF Boumerdes ce mardi à Sétif

Le match en retard entre le TS Sétif et le CF Boumerdes se jouera ce mardi (16h00) à Sétif, pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de handball, Excellence dames. Avant cette rencontre, le TSS occupe la 3e place avec 20 points sur 12 matches, alors que le CFB est 5e avec 15 pts pour 9 matches. La mise à jour du championnat se poursuivra jusqu'au 28 février avec le déroulement du dernier match entre le CF Boumerdes et CS Mouloud Mammeri. La FAHB avait annoncé précédemment le gel du Championnat d'Excellence (dames) jusqu'à la mise à jour complète du calendrier.

PREMIER LEAGUE

Manchester United s'enfonce dans la crise

Après des résultats en dents de scie depuis de longues semaines, Manchester United vient de concéder une deuxième défaite consécutive ce dimanche en Premier League après un revers sur la pelouse de Tottenham (1-0). Suffisant pour remettre la tête des Red Devils de Ruben Amorim sous l'eau.

Cette saison est définitivement cauchemardesque pour Manchester United. Malgré un effectif taillé pour jouer les premières places en Premier League, les Mancuniens patinent depuis le début de cette cuvée 2024-2025. Après une première partie de saison cataclysmique sous les ordres d'Erik Ten Hag, Ruben Amorim est arrivé à la rescousse, mais l'impact du coach portugais n'a toujours pas pu se quantifier jusqu'ici. Malgré des parcours intéressants en Ligue Europa et en FA Cup, les pensionnaires d'Old Trafford pointent à une inquiétante quinzième place en Premier League et peinent à enchaîner les bons résultats. Après avoir déjà perdu à domicile la semaine passée contre Crystal Palace à domicile, les coéquipiers de Casemiro ont été encore mis en difficulté par une équipe de Londres ce dimanche.

Mauvais dans tous les compartiments du jeu, les Mancuniens ont été sèchement battus face à une équipe de Tottenham qui n'avait plus gagné à domicile en championnat depuis novembre. Un nouveau revers inquiétant qui a poussé



Ruben Amorim a pointé du doigt le manque de réalisme de son équipe face à des Spurs plus réalistes : « c'était difficile. Lorsque nous créons des situations et que nous ne marquons pas, c'est vraiment difficile. »

En fin de compte, ils ont marqué, nous n'avons pas réussi. C'est ce qui a fait la différence dans ce match. Nous avons eu beaucoup d'occasions, mais à la fin, ils ont marqué un but et nous n'en avons pas marqué un. La première étape consiste à créer des situations. Il y a eu des matches où nous étions aux abords de la surface sans créer de situations.

RUBEN AMORIM POINTE ÉGALEMENT LES ABSENTS DU CÔTÉ DE MANCHESTER UNITED

Ce match-ci, nous créons des situations. Mais dans ce match où les deux équipes ne vont pas bien, un but allait

toujours faire la différence. » S'inclinant pour la 8e fois lors de leurs 12 derniers matches de championnat, les Mancuniens ont perdu leur 12e match cette saison en 25 matches de Premier League.

Offensivement, les hommes d'Amorim ont également été en difficulté. Dénués de toute inspiration, les Red Devils ont été soporifiques offensivement malgré les quelques opportunités qu'ils se sont procurés au retour des vestiaires.

Symbole de ce manque de réalisme, Alejandro Garnacho s'est notamment illustré avec une grossière occasion ratée en première période.

Comptant de nombreux absents avec notamment Amad Diallo qui est absent pour le reste de la saison, Ruben Amorim doit bricoler et ce manque de cohésion offensive dans sa tactique est l'une des autres raisons de l'échec de Manchester United d'après Ruben Amorim.

FC BARCELONE

L'Arabie saoudite prépare une offre pour Raphinha

L'attaquant du FC Barcelone devrait recevoir de belles offres lors du prochain mercato...

S'il y a un joueur qui surprend - positivement - beaucoup de monde à Barcelone cette saison, c'est Raphinha. Arrivé en Catalogne à l'été 2022, le Brésilien était jusqu'ici un joueur certes capable de fulgurances et de coups d'éclat, mais globalement très irrégulier et parfois critiqué par l'opinion publique barcelonaise. Cette saison, il marche sur l'eau et est un monstre de régularité. Il affiche déjà 21 buts et 10 passes décisives au compteur en 31 matches avec son club, et fait partie des indéboulonnables d'Hansi Flick. Au-delà de son niveau, il endosse aussi à merveille ce rôle de capitaine, s'affirmant comme un leader sur le terrain et dans les vestiaires. Une saison 2024/2025 jusqu'ici excellente donc, et avec un Raphinha à ce niveau, bien accompagné par Pedri, Lewandowski ou Lamine Yamal, le FC Barcelone peut voir les choses en grand. Mais dans le même temps, Raphinha risque aussi de provoquer quelques maux de tête à la direction de l'écurie barcelonaise.

Comme l'indique Relevo, l'Arabie saoudite va encore revenir toquer à la porte du joueur de la Canarinha. S'il a dit non lors des derniers mercats estivaux, cette fois, la Saudi Pro League reviendra avec des sommes encore plus folles pour tenter de convaincre le Barcelonais. Le pays arabe devrait offrir un véritable pont d'or au joueur, qui pourrait se rapprocher de ce qui est proposé à son compatriote Vinicius Jr, et la direc-

tion du Barça en est bien consciente... Surtout qu'à Barcelone, il ne touche pas des émoluments conséquents, n'étant pas parmi les joueurs les mieux payés de l'effectif. L'objectif du Barça, mais aussi d'Hansi Flick, est de le faire prolonger son contrat qui expire en 2027 et ainsi éloigner, temporairement du moins, la menace saoudienne. Les récentes opérations réalisées par la direction de Joan Laporta et le retour à la règle

du 1:1 devraient permettre d'offrir un meilleur contrat au joueur qui, selon la presse espagnole, touche 12,5 millions d'euros annuels bruts. Enfin en règle avec le fair-play financier de la Liga, le club peut désormais offrir de meilleurs salaires et valider les nouveaux deals signés avec les joueurs, d'où la vague de prolongations récente. Le Brésilien pourrait être le prochain. La balle est donc dans le camp de Raphinha.

BRÉSIL

Neymar buteur pour la première fois depuis son retour à Santos

L'attaquant vedette Neymar a marqué dimanche pour la première fois depuis son récent retour au Santos, son club formateur, se montrant enfin décisif après des performances critiquées. Le niveau de jeu de l'ancien Parisien suscite toujours quelques interrogations, mais il s'est également distingué avec une passe décisive. Ce n'était qu'un penalty lors d'un match du championnat de l'Etat de Sao Paulo, face à un club de... quatrième division. Mais Neymar a marqué pour la première fois depuis son retour au Brésil, dimanche. Toujours très loin de son meilleur niveau, le joueur de 33 ans a ouvert le score à la 14e minute en prenant le gardien d'Agua Santa à contrepied, avec son habituelle course d'élan saccadée. Neymar a ainsi signé sa 139e réalisation en 234 rencontres

sous les couleurs du Santos, qu'il avait quitté en 2013 pour rejoindre l'Europe et le FC Barcelone.

NEYMAR ÉGALEMENT PASSEUR

L'aventure de Neymar dans le Golfe a été jalonnée de nombreuses blessures qui l'ont largement empêché de fouler les terrains. Le meilleur buteur de la sélection brésilienne n'a participé qu'à sept matches avec Al-Hilal en plus d'un an et demi.

Son retour au Santos, bien qu'acclamé, suscite des inquiétudes quant à sa forme physique et à son niveau footballistique actuel. Dimanche, en plus de son but, le Pauliste a délivré une passe décisive, autre première sur les quatre matches qu'il a disputés depuis son arrivée au Brésil. Son équipe l'a emporté 3-1.

SERIE A

La Juve vient à bout de l'Inter

La Juventus Turin a remporté la 253ème édition du derby d'Italie contre l'Inter Milan 1 à 0, dimanche dans le cadre de la 25e journée de Serie A. Francisco Conceição a marqué le seul but de la rencontre à la 74e minute et a permis à la Juve de s'emparer de la 4e place, la dernière qualificative pour la prochaine Ligue des champions, avec ses 46 points. L'Inter a laissé passer une nouvelle occasion de déloger Naples de la première place et reste 2e (54 pts) à deux longueurs du Napoli (56 pts) qui a concédé samedi, contre la Lazio (2-2), un troisième nul de suite. Le 2 mars, Naples reçoit l'Inter pour un duel qui pourrait être décisif dans l'attribution du titre 2025.

AC MILAN

La prolongation de Reijnders bouclée

Très performant cette saison, Tijjani Reijnders (26 ans, 36 matches et 11 buts toutes compétitions cette saison) va bel et bien prolonger avec l'AC Milan. Selon Relevo, un accord total a été trouvé entre le milieu de terrain néerlandais et le club lombard pour une extension de deux années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2030. Une belle affaire pour les Rossoneri, qui vont également faire rempiler leur gardien, Mike Maignan.

LIVERPOOL

Le titre, Slot sent la pression

Même dans la difficulté, Liverpool a assuré l'essentiel contre Wolverhampton (2-1) ce dimanche en Premier League. Au micro de Sky Sports, le manager de l'actuel leader du classement, Arne Slot, a reconnu qu'il sentait la pression d'Arsenal, 2e à 7 points, dans la course au titre. "Dans cette compétition, on ne peut jamais respirer. Arsenal se trouve sur une série de 15 matches sans défaite, avec 10 victoires et 5 nuls. Au cours de ces 15 matches, l'écart a toujours été de 7 points. Cela montre ce que nous faisons et ce qu'ils font. C'est ce qui fait la grandeur de la Premier League", a analysé le technicien néerlandais. En championnat, les Reds n'ont plus perdu depuis le 14 septembre : contre Nottingham Forest (0-1) lors de la 4e journée.

BUNDESLIGA

Francfort maîtrise Kiel et conforte sa 3e place

Vainqueur à domicile de Kiel 3 à 1, l'Eintracht Francfort a conforté dimanche sa troisième place au classement de la Bundesliga après 22 journées, cinq points devant Leipzig (4e). Avec 42 points au compteur, les hommes de Dino Toppmüller reviennent à cinq points de Leverkusen (47). Mais ils reprennent surtout leurs distances sur Leipzig (37), et sur la 5e place désormais occupée par Fribourg (36), alors que les quatre premiers de Bundesliga se qualifient pour la prochaine Ligue des champions. Hugo Larsson (18e), Tuta (37e) et Can Uzun (60e) ont inscrit les buts pour Francfort face à Kiel, novice en Bundesliga cette saison, et désormais lanterne rouge avec 13 points. La semaine prochaine, Francfort se déplacera sur la pelouse du leader munichois (dimanche, 17h30).

UNE OFFRE COLOSSALE

DES NÉGOCIATIONS ENTRE RUSSES ET AMÉRICAINS SUR L'UKRAÏNE

Elles auront lieu aujourd'hui à Ryadh, Arabie saoudite

Les États-Unis et la Russie vont tenir des négociations sur l'Ukraine à Ryadh, Arabie saoudite aujourd'hui, avec la participation de hauts responsables des deux pays.

Cette rencontre articulera ses travaux par des discussions visant le règlement du conflit en Ukraine et préparer un sommet entre le président russe, Vladimir Poutine et son homologue américain Donald Trump dans les prochaines semaines, selon des médias russes et occidentaux. Cette rencontre qui a été confirmée, hier, par plusieurs médias, dont le quotidien russe Kommersant et le site d'information américain Axios, s'inscrit dans la récente dynamique de dialogue entre Moscou et Washington. Selon Axios, la délégation américaine se composera du secrétaire d'État Marco Rubio, du conseiller à la sécurité nationale Mike Waltz et de l'envoyé spécial pour le Moyen-Orient Steve Witkoff. Du côté russe, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov et le conseiller présidentiel Iouri Ouchakov seront présents. Cette réunion intervient après la conversation téléphonique entre Vladimir Poutine et Donald Trump du 12 février, pendant laquelle les deux dirigeants ont discuté de la situation en Ukraine et de leurs relations bilatérales. Politico rapporte que Washington souhaite utiliser ces négociations comme un premier pas vers un sommet entre Vladimir Poutine, Donald Trump et Donald Trump, qui pourrait se tenir dès fin février. Cette initiative suscite aussi des tensions: Volodymyr Zelensky a fait savoir que « Kiev n'avait pas été officiellement invité aux discussions et a critiqué l'idée d'un accord entre Moscou et Washington sans implication directe de l'Ukraine ». Politico et Forbes Russie soulignent également que « les alliés européens n'ont pas été conviés à la réunion », ce qui suscite les inquiétudes de Bruxelles voire aussi des tensions dans les relations entre l'UE et les États-Unis. Le choix de Ryadh comme lieu de rencontre n'est pas anodin. L'Arabie saoudite a renforcé son rôle de médiateur dans les affaires internationales, notamment en accueillant des discussions sur d'autres crises régionales. Le positionnement saoudien entre Moscou et Washington en fait, selon les mêmes sources « un acteur clé pour faciliter le dialogue » entre Moscou et Washington. Bloomberg souligne de son côté que les discussions pourraient être « complexes mais que l'objectif principal reste de poser les bases d'un possible sommet Poutine-Trump » et le début de l'amorce du règlement de la guerre en Ukraine.

SERGUEÏ LAVROV « LES EUROPÉENS ONT L'INTENTION DE CONTINUER LA GUERRE, POURQUOI FAUDRAIT-IL LES INVITER ? »

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a affirmé qu'aucune concession



territoriale à l'Ukraine n'était possible, invoquant « les atrocités commises par Kiev et la nécessité de protéger la population ». Il a toutefois évoqué un début de dialogue avec Washington, tout en critiquant l'attitude européenne, jugée contre-productive pour un règlement réel. Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, a prévenu, lors d'une conférence de presse avec son homologue serbe Marko Djuric, que la Russie s'opposera à toute concession territoriale à l'Ukraine, afin de ne pas laisser la population sans protection compte tenu des crimes commis par le régime de Kiev. « Vous voudriez que ces manières nazies... Or les forces ukrainiennes agissent de façon bien pire que les bourreaux d'Hitler. Regardez les atrocités qu'elles commettent dans ces territoires. Et vous voudriez dans le cadre des négociations de règlement que nous envisagions même l'éventualité de céder certains de ces territoires ? Comment faudrait-il les céder ? Avec leur population, avec les Russes ? Ou bien sans personne, mais avec uniquement les terres rares ? » a-t-il interrogé. La Russie prête à écouter : vers une relance du dialogue avec la Maison-Blanche. Évoquant les avancées dans les pourparlers avec les États-Unis sur l'Ukraine, le chef de la diplomatie russe a nuancé au sujet d'une prise en considération des réalités territoriales par les autorités américaines : « Les représentants américains, qui discutent en grand nombre aujourd'hui de la manière d'aborder la crise ukrainienne, et on ne sait toujours pas qui parmi eux sera chargé par le président Trump de parler au nom de l'administration de Washington sur la question ukrainienne, ils parlent aussi de compromis. Ils commencent vraiment à parler de concessions territoriales ». Le ministre a cependant précisé

que la Russie accordait une grande importance à l'écoute de ses interlocuteurs, en particulier lorsque de nouvelles pistes de dialogue sont proposées. Selon lui, l'échange téléphonique récent entre Vladimir Poutine et Donald Trump a permis de souligner la nécessité de surmonter les différends qui entravaient jusqu'alors les relations bilatérales : « Quand nous allons à des négociations, proposées par nos partenaires, nous voulons avant tout les écouter. Lors de leur conversation téléphonique, les présidents Poutine et Trump sont convenus de laisser derrière nous la période absolument anormale dans les relations entre nos deux grandes puissances, lorsqu'il n'y avait pas d'échanges, sauf sur des questions techniques et humanitaires spécifiques. Les présidents ont convenu qu'il était nécessaire de reprendre le dialogue sur toutes les questions qui, d'une manière ou d'une autre, pouvaient être réglées avec la participation de la Russie et des États-Unis ». L'Europe hors de la table de négociations Sergueï Lavrov a aussi commenté l'attitude de l'Europe à l'égard de la résolution du conflit et l'inutilité de l'inviter à des pourparlers de paix, citant l'exemple de la position finlandaise: « Le président finlandais Alexander Stubb a déclaré qu'il fallait avant tout conclure un cessez-le-feu et l'utiliser pour renforcer militairement l'Ukraine. Autrement dit, les Européens n'ont pas abandonné leur philosophie », donc poursuit-il « je ne sais pas ce qu'ils viendraient faire à la table des négociations. S'ils ont l'intention d'arracher des idées déloyales pour geler le conflit, tout en ayant en dessous, comme ils en ont l'habitude, l'intention de continuer la guerre, pourquoi faudrait-il les inviter ? ».

R.I

LE PM BRITANNIQUE SE RENDRA À WASHINGTON FIN MOIS COURANT
Starmer affirme être « prêt et disposé à déployer des troupes en Ukraine si nécessaire »

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a déclaré qu'il était « prêt et disposé » à déployer des troupes britanniques sur le terrain en Ukraine si nécessaire. Dans un article publié dans le Daily Telegraph, Starmer a déclaré que la Grande-Bretagne était « prête à jouer un rôle de premier plan » dans la défense et la sécurité de l'Ukraine, notamment en s'engageant à verser 3 milliards de livres (environ 3,8 milliards de dollars américains) par an jusqu'en 2030. Outre l'aide militaire au pays, « cela signifie également être prêt et disposé à contribuer aux garanties de sécurité de l'Ukraine en déployant nos propres troupes sur le terrain si nécessaire », a déclaré Starmer. « Je ne dis pas cela à la légère. Je ressens très profondément la responsabilité qui accompagne le fait de mettre potentiellement en danger les militaires britanniques, hommes et femmes », a-t-il déclaré. C'est la première fois que Starmer déclare explicitement qu'il envisage de déployer des soldats de la paix britanniques en Ukraine. Il avait déjà déclaré que la Grande-Bretagne était prête à jouer un rôle dans tout accord de paix qui serait négocié. « Nous nous trouvons face à un moment unique en son genre pour la sécurité collective de notre continent. Il ne s'agit pas seulement d'une question concernant l'avenir de l'Ukraine. Il s'agit d'une question existentielle pour l'Europe dans son ensemble », a-t-il écrit. Starmer devrait rejoindre lundi à Paris le président français Emmanuel Macron, le chancelier allemand Olaf Scholz, le secrétaire général de l'OTAN Mark Rutte, le Premier ministre italien Giorgia Meloni et d'autres dirigeants européens pour un sommet d'urgence sur l'Ukraine. Alors que le président américain Donald Trump a déclaré la semaine dernière que les négociations pour mettre fin à la guerre en Ukraine qui dure depuis près de trois ans commencent « immédiatement » après un appel téléphonique avec le président russe Vladimir Poutine, l'Europe craint d'être mise à l'écart des négociations potentielles sur la crise ukrainienne. Ces inquiétudes ont été amplifiées par les remarques directes de l'envoyé de Trump en Ukraine, Keith Kellogg, qui a déclaré samedi qu'il n'y aurait pas de place pour l'Europe à la table des négociations de paix en Ukraine. Selon les médias britanniques, Starmer devrait rendre visite à Trump à Washington avant la fin du mois.

R.I

GRÈCE

Le Ministre Vassilis Kikilias annonce la construction d'un port d'évacuation à Santorin

La Grèce va bientôt mettre en place un port d'évacuation sur l'île de Santorin. Pour faciliter, selon le ministre grec de la protection civile, Vassilis Kikilias « l'évacuation en toute sécurité des personnes au cas où un séisme de plus forte ampleur frapperait cette destination touristique populaire » a-t-il, annoncé hier. Indiquant que la Grèce construira un port d'évacuation pour l'accostage en toute sécurité des ferries de passagers jusqu'à ce qu'une nouvelle infrastructure portuaire soit en place » il a déclaré que parallèlement au nouveau port de Santorin qui est en préparation, « il a été décidé

de créer un port de secours dans la partie de l'île où les ferries de passagers pourraient accoster en cas d'urgence », a-t-il ajouté dans une interview à la télévision grecque ANT1. Santorin, une île volcanique de la mer Égée, a été secouée par des dizaines de milliers de tremblements de terre légers depuis fin janvier, forçant des milliers de personnes à fuir et les autorités à interdire les activités de construction et à fermer les écoles. Aucun dégât majeur n'a été signalé, mais les scientifiques ont déclaré que l'activité sismique était sans précédent, même dans un pays sujet aux tremblements de terre

comme la Grèce, et n'ont pas exclu des secousses plus importantes. Ils ont identifié le principal port de ferry au pied d'une pente abrupte et d'autres sites à travers Santorin comme des maillons faibles, bien qu'ils n'aient pas dit qu'ils ne pouvaient pas être utilisés en cas d'urgence. Bien que les secousses aient diminué au cours du week-end, les autorités locales ont prolongé dimanche les mesures d'urgence pour une troisième semaine et ont réitéré leurs appels à la population pour qu'elle reste à l'écart des zones côtières et des collines escarpées sujettes aux glissements de terrain.

"Cette histoire n'est pas terminée", a déclaré Costas Papazachos, professeur de sismologie et porte-parole des tremblements de terre de Santorin, à la chaîne publique ERT. " Les autorités et les habitants devront s'habituer pendant un certain temps à une situation plutôt désagréable, cela pourrait prendre encore deux ou trois mois », a-t-il prévenu. Les sismologues ont déclaré que la dernière activité sismique, résultat du déplacement des plaques tectoniques et du magma, a poussé les couches souterraines de l'île vers le haut.

R.I

CONFÉRENCE DE MUNICH SUR LA SÉCURITÉ

Elle s'achève dans un contexte de tensions transatlantiques persistantes

La 61^e Conférence de Munich sur la sécurité (MSC) s'est achevée dans un contexte de relations transatlantiques tendues.

Christoph Heusgen, président du MSC a déclaré que « nous devons craindre que notre base de valeurs communes ne soit plus aussi commune », soulignant dimanche « le fossé croissant entre l'Europe et les États-Unis », alors qu'il clôturait l'événement annuel de trois jours.



PH. DG

À l'ouverture du discours controversé du vice-président américain JD Vance au MSC, Heusgen a exprimé sa gratitude envers les politiciens européens qui « se sont exprimés et ont réaffirmé les valeurs et les principes

qu'ils défendent ». Lors de la réunion de cette année, les participants, dont environ 60 chefs d'État et de gouvernement et 150 ministres, ont discuté des principaux défis de sécurité mondiale tels que le

changement climatique, la sécurité européenne et les conflits régionaux. Pourtant, les divisions persistent sur des questions telles que le conflit ukrainien et la défense européenne, dans un paysage géo-

politique de plus en plus complexe. Ce qui a distingué le MSC de cette année, c'est le commentaire de Vance sur la démocratie et la liberté d'expression en Europe, qui a déclenché une réaction générale et a ouvertement exposé le fossé entre les États-Unis et leurs alliés transatlantiques, a déclaré à Xinhua Xiao Qian, directeur adjoint du Centre pour la sécurité et la stratégie internationales de l'Université Tsinghua. Heusgen a souligné l'urgence de définir des normes et des principes communs dans un monde multipolaire. « Cet ordre est facile à perturber, à détruire, mais beaucoup plus difficile à reconstruire », a-t-il noté. Soulignant l'importance croissante du Sud global, Heusgen a conclu que plus de 30 % des intervenants de la conférence de cette année venaient d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, garantissant que leurs voix soient entendues dans les discussions sur l'évolution de l'ordre. **R.I**

L'IRAN AUX ACCUSATIONS RÉCURRENTES DU G7

« Elles sont sans fondements et irresponsables »

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a rejeté avec force les récentes accusations "sans fondement et irresponsables" du Groupe des Sept (G7) contre l'Iran, au lendemain de la publication samedi, par les ministres des Affaires étrangères du G7 et la Haute représentante de l'UE une déclaration à l'issue d'une réunion tenue en marge de la Conférence de Munich sur la sécurité. Pour rappel, ces derniers ont accusé encore une fois, l'Iran de mener des « actions déstabilisatrices, notamment l'avancement rapide de l'enrichissement de l'uranium sans justification civile crédible, la facilitation des organisations » que les occidentaux qualifient de « ter-

roristes et des groupes armés » à travers le Moyen-Orient et la mer Rouge, alors qu'il est question de mouvement de résistance, palestinien et libanais, contre l'occupation sioniste. Ils ont également dénoncé dans le communiqué la « prolifération de missiles balistiques et de drones » par l'Iran. De son côté sur les armes et le soutien financier des pays du G7 à Israël ainsi que leur « ingérence militaire et politique en Asie occidentale » constituent « les véritables actions déstabilisatrices » dans la région, a déclaré Baghaei dans un communiqué, exhortant ces pays à cesser leurs politiques « d'ingérence » afin de restaurer la stabilité et la sécurité régionales. Le gouvernement iranien a « le droit légitime et la res-

ponsabilité légale » de défendre le peuple iranien, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale contre toute menace et agression, a déclaré Baghaei, soulignant que l'élargissement des capacités militaires et défensives de l'Iran sur la base des lois et réglementations internationales est nécessaire à ces fins, ainsi qu'à la paix et à la sécurité en Asie occidentale. L'Iran a conçu et met en œuvre des activités nucléaires pacifiques conformément à ses besoins techniques et industriels ainsi qu'à ses droits et obligations internationaux en vertu du Traité de non-prolifération nucléaire et de l'accord de garanties avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, a-t-il déclaré. **R.I**

R.I

LA DETTE PUBLIQUE ESPAGNOLE S'ÉTABLIT À 101,8% DU PIB EN 2024

La croissance économique ayant stimulé les recettes fiscales pour soutenir le pouvoir d'achat depuis 2022

La dette publique de l'Espagne a de nouveau reculé l'an dernier pour s'établir à 101,8% du Produit intérieur brut (PIB), grâce à la forte croissance économique enregistrée par le pays, a annoncé hier, la Banque d'Espagne. Ce résultat est meilleur que l'objectif du gouvernement de gauche espagnol, qui s'était engagé auprès de ses partenaires européens à ramener le ratio de dette publique à 102,5% au 31 décembre, contre 105,1% fin 2023. Selon la Banque d'Espagne, la dette de l'ensemble des administrations publiques espagnoles, mesurée selon les critères de Maastricht, s'est établie au total à 1.622 milliards d'euros fin décembre. En valeur absolue, ce niveau est supérieur de 2,9% à celui de la fin de l'année 2023. Mais rapportée au PIB espagnol, elle a reculé de 3,3 points de pourcentage, pour atteindre 101,8%, précise l'organisme

monétaire. Le reflux de la dette espagnole s'explique par la forte croissance économique du pays, qui a atteint 3,2% l'an dernier, soit 4,5 fois plus que la moyenne de la zone euro (0,7%). Cette dynamique a permis de stimuler les recettes fiscales et de compenser l'impact des dépenses engagées par l'exécutif pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages depuis 2022. La dette publique espagnole,

l'une des plus élevées d'Europe, avait atteint un pic de 124,2% en mars 2021 en raison des dépenses engagées pour soutenir l'économie face à la crise de Covid-19. Elle n'a cessé depuis de reculer. Le Premier ministre, Pedro Sanchez, a promis de poursuivre les efforts de réduction de la dette publique cette année, à la faveur d'une croissance attendue à 2,6% par le gouvernement. Il s'est également

engagé à réduire le déficit public, soit la différence entre les recettes et les dépenses d'un pays, qui doit être ramené à 2,5% du PIB cette année, après 3% attendus en 2024. En vertu du pacte de stabilité européen, la dette publique des États membres doit rester en théorie inférieure ou égale à 60% du PIB, et le déficit public ne doit pas dépasser 3% du PIB. **R.I**

R.I

L'ALLEMAGNE FACE AU DÉMON DU RETOUR DU FASCISME

Des dizaines de milliers de personnes manifestent contre l'extrême droite à Berlin

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté dimanche à Berlin en Allemagne pour refuser que l'extrême droite gouverne. Environ 30.000 participants selon la police et 38.000 selon les organisateurs se sont mobilisés contre le parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), à une semaine des élections législatives dans le pays. Une manifestation similaire le 8 février à Munich avait rassemblé des milliers de personnes et une autre le 2 février dans la capitale allemande avait attiré une foule de manifestants. Beaucoup de manifestants se sont inquiétés à l'idée de voir le parti AfD devenir le deuxième parti d'Allemagne à l'issue des législatives du 23 février, alors que les derniers sondages lui prédisent 20 à 21% des voix, derrière l'opposition conservatrice créditée de 30 à 32%. **R.I**

R.I

FACE AUX INCERTITUDES DU COMMERCE MONDIAL

Les marchés en Asie hésitent

Les Bourses asiatiques peinent à retrouver une direction, hier, les marchés s'interrogeant sur la concrétisation incertaine des menaces douanières de Donald Trump. A la Bourse de Tokyo vers 02H00 GMT, l'indice vedette Nikkei grappillait 0,07% à 39.178,87 points, et l'indice élargi Topix gagnait 0,29% à 2.767,15 points. A Séoul, l'indice Kospi grimpa de 0,71%. Les investisseurs digèrent les menaces du président américain Donald Trump d'imposer des droits de douane "réciproques" tous azimuts, au risque de déstabiliser le commerce mondial. En Asie, l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande ou encore le Vietnam pourraient voir les taxes douanières américaines à leur rencontre fortement relevées, selon la banque nippone MUFG. La perspective de droits de douane imminents, susceptibles d'alimenter l'inflation aux États-Unis et donc de pousser la banque centrale américaine à maintenir plus longtemps ses taux d'intérêts élevés, a initialement nettement soutenu le dollar. Mais face au flou entourant désormais les projets de Donald Trump, l'élan s'est essouffé et le dollar se retrouve sous forte pression: il reculait de 0,33% face à la monnaie japonaise lundi vers 02H00 GMT, à 151,79 yens pour un dollar - pesant sur les titres des groupes exportateurs à la Bourse de Tokyo. À la Bourse de Hong Kong vers 02H00 GMT, l'indice Hang Seng cédait 0,15% à 22.587,39 points. En Chine continentale, l'indice composite de Shanghai perdait également 0,15% et celui de Shenzhen, dopé par les valeurs tech, grimpait en revanche de 0,38%. **R. I.**

R. I.

IL AURA LIEU DU 6 AU 7 JUILLET PROCHAIN

Sommet des dirigeants des BRICS à Rio de Janeiro

Le Brésil accueillera le sommet des dirigeants des BRICS à Rio de Janeiro les 6 et 7 juillet prochain, a annoncé le ministre des Affaires étrangères Mauro Vieira. Le Brésil a pris la présidence tournante des BRICS le 1er janvier dernier, et dirige des groupes de travail pour préparer l'ordre du jour et les thèmes du sommet, qui réunira les chefs d'État et de gouvernement. Cette annonce intervient après la rencontre entre Vieira et le maire de Rio de Janeiro, Eduardo Paes, samedi. Cette décision fait suite au succès de la ville qui a accueilli le sommet des dirigeants du G20 en novembre dernier. « Nous accueillerons les chefs d'État des 20 pays membres à part entière et partenaires des BRICS, où nous prendrons des décisions importantes sur le développement, la coopération et l'amélioration des conditions de vie de ces nations. Une fois de plus, Rio de Janeiro sera le théâtre d'un grand rassemblement international », a déclaré Vieira. Paes, qui a créé une commission pour superviser l'organisation de l'événement, a déclaré que le sommet des BRICS renforcerait les relations internationales tout en favorisant les échanges culturels, commerciaux et touristiques. **R.I**

R.I

Recette du jour



AFTIR OUKESSOUL

Ingrédients pour 4 personnes:

Pour la Pâte

- 300 gr semoule fine ou extra fine
- 5 gr de sel
- 200 ml d'eau environ (plus ou moins)
- Huile

La sauce

- un petit morceau de viande séchée
- une tasse de lentilles
- un oignon moyen
- 3 gousses d'ail
- 1,5 cuillère à soupe de tomate concentrée
- 1 botte de coriandre,

- menthe
- sel, poivre noir
- 1/2 cuillère à soupe de paprika
- Mélange d'épices ras el hanout ou la3kakar
- 2 litres d'eau
- 3 c-à-s d'huile d'olive
- 1 piment frais

Réaliser une pâte à msemen

Préparer la sauce : Râpez l'oignon avec l'ail et mettez les dans une grande marmite avec de l'huile. Joignez le sel et le poivre, et toutes les autres épices. Laissez mijoter 10 min environ.

Versez l'eau, le concentré de tomate, les lentilles et laissez cuire. Ajoutez la coriandre hachée

Étaler finement une boule de pâte sur le plan de travail.

La soulever délicatement et la plonger dans la sauce bouillonnante.

Celle va gonfler pour cuire. Attendre 2 ou 3 min et la retirer de la sauce.

Continuez ainsi jusqu'à épuisement des pâtons. Déchiquetez les feuilles cuites.

Vérifiez le niveau d'eau de la sauce et réajuster si nécessaire l'assaisonnement.

Parsemez les feuilles de sauce et parsemez de coriandre fraîchement ciselée.

Arrosez aftir ouksoul d'un filet d'huile d'olive et servir chaud.

Note du chef

Pour une sauce préparée à la viande, cuire celle-ci en amont ainsi que les légumes pour procéder à la cuisson des feuilles.
Bon appétit !

Gâteau du Jour

LE FLAN PARISIEN SUR PÂTE FEUILLETÉE ET PÊCHES



Ingrédient :

- 3 oeufs entiers + 4 jaunes
- 1 litre de lait entier
- 1 c à s d'extrait de vanille
- 160 gr de sucre
- 130 gr aizena
- 1 gousse de vanille
- 1 pâte feuilletée
- Nappage neutre

Préparation

Foncez un moule à manqué à fond amovible chemisé de papier cuisson.

Piquez le fond de tarte à la fourchette puis placez au congélateur.

Dans une casserole, mettez à bouillir le lait avec 80 gr de sucre. Fendre la gousse de vanille en deux et grattez pour les récupérer les



graines puis ajoutez le tout dans la casserole ainsi que l'extrait de vanille.

Dans un saladier, fouettez tous les oeufs avec le sucre restant puis ajouter la maïzena. Incorporez le lait bouilli en trois fois tout en remuant au fouet.

Versez le mélange dans la casserole et remuez constamment jusqu'au premier frémissement et continuez la cuisson 5 min. Mettre de côté une tasse à café de crème

Préchauffez le four th. 180°C.

Verser la crème cuite sur la pâte bien froide.

Après avoir lavé les pêches, les découper les quartiers pas trop épais et les déposer en rosace sur tout le contour du moule.

Versez dans le centre la crème mise de côté afin de couvrir la pointe intérieure des pêches.

Otez le surplus de pâte sur les bords si nécessaire.

Enfournez pour 40 à 55 min. de cuisson jusqu'à obtenir une belle couleur dorée du flan et les pêches

fondantes.

Retirez le flan du four. Laissez refroidir à température ambiante.

Préparez un nappage avec de l'extrait de vanille et du miel puis badigeonnez le flan et les fruits cuits.

Placez au réfrigérateur 3 à 4 h afin que la texture du flan devienne plus compacte.

Conseil du jour

RECETTE MAISON POUR RAFFERMIR LA PEAU DE VOTRE VISAGE

Mélangez 2 à 3 cuillères à café de miel avec quelques gouttes de jus de citron et un peu d'huile d'olive. Appliquez cette solution votre visage, laissez sécher, puis rincez à l'eau tiède cette fois. Vous pouvez répéter ce soin deux fois par jour pour un résultat optimal.

Le saviez-vous?



DÉFI DE 10 JOURS



Pas de téléphone la première et la dernière heure de la journée



2 litres d'eau tous les jours pour une bonne hydratation



8+ heures de sommeil réparateur

Bon à savoir !

Kaki

source de fibres et contient également des composés bioactifs comme la vitamine C, le fer, le manganèse, le potassium et des caroténoïdes.

Astuce du jour:

REMÈDES DE GRAND-MÈRE À CONNAÎTRE POUR VOUS SOIGNER NATURELLEMENT

- De l'aloé vera contre les aphtes.
- De l'argile contre les piqûres d'insecte.
- De la badiane contre les troubles digestifs.

- Du miel contre les brûlures.
- De la camomille contre les courbatures.
- De la cannelle contre le rhume.
- Un oignon contre la fatigue.

CITATION DU JOUR

" Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple."

GALERIE MOHAMMED-RACIM (ALGER)

Les plasticiennes Alia El-Addai et Saïda Bouskine exposent leurs œuvres

Une exposition collective des œuvres des plasticiennes Alia El-Addai et Saïda Bouskine, mettant en valeur le patrimoine culturel algérien notamment dans sa dimension immatérielle, s'est ouverte à Alger.

Accueillie à la galerie Mohammed-Racim, cette exposition intitulée "Trésor de la nation", propose une trentaine d'œuvres, réalisées individuellement ou collectivement. Elle donne à voir une galerie d'éléments du patrimoine algérien, décliné à travers des tenues vestimentaires authentiques, des bijoux ou encore des instruments et des objets d'art de grande valeur. Optant pour le figuratif, la plasticienne Saïda Bouskine a dévoilé de nouvelles toiles, dédiées notamment au patrimoine vestimentaire traditionnel, comme le haïk, le caftan, le karakou, le burnous, les costumes féminins notamment de Tlemcen, d'Oran, de Kabylie et des Aurès ou encore l'imzad, instrument de musique réservé exclusivement à la femme targuie et le chèche, une sorte de voile, souvent de couleur bleue, porté par les Touareg. Avec des couleurs chaudes notamment ocres, ses toiles mettent en exergue également des monuments et sites de valeur historique et patrimoniale, comme Timgad (Batna) et La Qalâa des Beni Hamad (M'sila), sites archéologiques classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. L'artiste explique que



PH : DR

l'utilisation de modelages et reliefs est "une démarche artistique et esthétique qui a pour but de donner un certain réalisme" à ses œuvres à travers une représentation d'objets, de tissus et autres matériaux, pour leur donner une expansion dans l'espace du visiteur.

Dans d'autres œuvres réalisées conjointement avec Alia El-Addai, le patrimoine algérien est également exploré à travers des représentations des habits traditionnels, les bijoux ou encore le patrimoine architectural. Cette collaboration a été illustrée à travers une dizaine de toiles mettant en avant les "talents singuliers"

des deux artistes dans une "combinaison" de traits et de formes, soutenue par une "consonance de couleurs maîtrisée". Individuellement, l'artiste Alia Addai revient également sur le thème du patrimoine vestimentaire à travers des portraits de femmes, habillées en tenues traditionnelles de différentes régions d'Algérie. Ses toiles font ressortir, d'autre part, des éléments du patrimoine africain à travers une collection de portraits de femmes (en médaillon) portant des vêtements et des bijoux des plus typiques de l'Afrique. L'exposition "Trésor de la nation" se poursuit jusqu'au 25 février prochain.

SALON NATIONAL DU LIVRE À ORAN

Mise en avant de la formation des scénaristes pour l'adaptation des romans à l'écran

Des experts du cinéma ont mis l'accent, dimanche soir à Oran, sur l'importance de la formation des scénaristes pour adapter les romans à l'écran, et par conséquent, développer l'industrie cinématographique en Algérie, lors d'une rencontre organisée dans le cadre du Salon national du livre, dont les activités se poursuivent. Le réalisateur et critique cinématographique, Djamel Mohammadi, dans sa conférence intitulée "L'expérience du cinéma algérien, du roman à l'écran", a souligné que "la réécriture du roman en scènes visuelles nécessite une plus grande attention à l'écriture du scénario, d'où l'importance de former des scénaristes pour transférer le texte littéraire en œuvre cinématographique". Il considère que "la question de l'adaptation du roman à l'écran est devenue essentielle pour dynamiser la scène cinématographique et développer l'industrie cinématographique en Algérie", mettant en avant le fait que les films basés sur des romans, tels que "L'Opium et le bâton" et la série "L'Incendie", sont devenus des "films de référence". Dans ce même contexte, M. Mohammadi a appelé les réalisateurs à reve-

nir aux racines de la création, à savoir le texte romanesque, pour produire des films ayant une forte présence à l'international, expliquant que "l'écriture pour l'écran diffère de l'écriture romanesque et que le roman est toujours un réservoir d'idées et de nouveaux contenus".

De son côté, l'enseignante en audiovisuel à l'Université de Tlemcen, Azzedine Atika, a déclaré que "la formation en écriture de scénario est essentielle, surtout que la scène cinématographique souffre d'une pénurie de scénaristes", tout en précisant que "l'Institut supérieur du cinéma, récemment créé, contribuera grandement à enrichir l'industrie cinématographique, notamment dans le domaine de l'adaptation du roman à l'écran". Dans sa présentation intitulée "Les caractéristiques artistiques similaires et différentes entre le roman et l'écran", elle a estimé que l'idée d'adaptation est bonne, à condition qu'elle ne compromette pas l'essence du contenu original et ne dénature pas l'œuvre pour des raisons de réalisation.

Le Salon national du livre, qui sera clôturé lundi, réunit plus de 90 maisons d'édition

provenant de différentes wilayas du pays pour présenter leurs dernières publications dans divers domaines intellectuels, scientifiques et littéraires. Plusieurs séminaires, séances de dédicaces et formations pour les enfants et les

personnes handicapées sont également programmés. Cet événement culturel est organisé par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Agence Algérienne de Rayonnement Culturel, sous le slogan "Oran lit".

ANNABA

La nécessité de numériser et de valoriser les archives du théâtre algérien soulignée

Les participants à une rencontre organisée dimanche à la salle de conférences du Théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, dans le cadre du Festival national de la production théâtrale féminine, ont souligné "la nécessité de numériser et de valoriser les archives du 4ème art algérien". Il a été précisé, lors de cette rencontre intitulée "Réalités du théâtre féminin algérien" animée par le Pr Abdelhamid Khelala de l'université de Khenchela, que les planches algériennes "restent fortement marquées par les femmes qui ont écrit des textes et qui sont montées sur scène avant, pendant et après la glorieuse Révolution de libération pour porter le message de la patrie".

Il a rappelé, dans ce contexte, "le rôle éminent" tenu par les femmes artistes vouées au théâtre algérien dans la transmission du message de lutte, d'amour et de préservation de la patrie, à l'instar des regrettées Keltoum, Nouria Kazdarli, Farida Saboundji et d'autres dont les contributions enrichissent, encore aujourd'hui, la scène artistique nationale". Il a également insisté sur "la nécessité de préserver ce patrimoine culturel et artistique, et

d'accélérer l'utilisation des technologies modernes, notamment la numérisation, pour le préserver et le valoriser". Le Pr Khelala a ajouté que la numérisation est aujourd'hui "un outil intelligent et rapide, à même de permettre la préservation et la valorisation de ce patrimoine culturel où foisonnent les textes et les scénarios de qualité, permettant même de mener des projets de recherche universitaire dans ce domaine, ce qui est très important". Au 4ème jour du festival, la scène du Théâtre régional Azzedine-Medjoubi a été foulée par plusieurs artistes qui ont interprété, tour à tour, un monodrame intitulé "Le dernier jour", œuvre de la compagnie des arts et du théâtre d'Ain Beïda (Oum El Bouaghi) et la pièce "Le rêve d'une vie" produite par l'association du "théâtre d'or" pour l'art dramatique d'Annaba. Le festival culturel national des productions théâtrales féminines "Nouria Kazdarli" met en lice 8 œuvres qui concourront pour le grand prix de la meilleure production théâtrale intégrée. Cette manifestation de 6 jours est organisée par le commissariat du festival en coordination avec la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Annaba.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN "Captain America" écrase la concurrence

Le nouveau Marvel "Captain America: Brave New World" va largement dominer le box-office nord-américain avec 100 millions de dollars de recettes entre vendredi et lundi, jour férié aux Etats-Unis, selon les estimations publiées dimanche par le cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Le film, qui connaît le meilleur démarrage de l'année au box-office, met en scène "Captain America", un personnage qui a fait les beaux jours des Avengers et était auparavant interprété par l'acteur Chris Evans. Anthony Mackie lui succède dans le rôle de Sam Wilson. Le super-héros se retrouve cette fois au centre d'une lutte internationale autour de l'adamantium, un nouveau métal précieux, aux côtés du président américain joué par Harrison Ford. Loin derrière, "Paddington au Pérou" engrangera 16 millions de dollars de recettes lors de ce long week-end, selon les mêmes estimations. Dans ses nouvelles aventures, l'emblématique ourson péruvien au duffle-coat bleu et au chapeau rouge, réfugié à Londres, retourne en vacances dans son pays natal. Le dessin animé "Dog Man", en tête du box-office la semaine dernière, prend la troisième place avec 12,3 millions de dollars. Dans ce dessin animé produit par DreamWorks et Universal, un policier et son compagnon canin se retrouvent liés lors d'une étrange opération chirurgicale donnant naissance à un être hybride mi-homme, mi-chien -Dog Man-, dont la mission est de capturer le vilain Monpetit, un félin redoutable. Mettant en scène un tueur aux yeux en forme de coeur, le film d'horreur comique réalisé par Josh Ruben, "Heart Eyes", suit de près avec 11,1 millions de recettes estimées. Le film d'animation chinois "Ne Zha 2", superproduction inspirée d'une légende traditionnelle, figure dans le Top 5 avec 8,5 millions. Ce récit d'une jeune divinité rebelle, qui combat des dragons et des personnages maléfiques, est par ailleurs devenu le premier film au monde à dépasser le milliard de dollars de recettes sur un seul marché, la Chine.

Voici le reste du top 10:

6. "Mufasa: Le Roi lion" (5,3 millions)
7. "Back to Business" (5 millions)
8. "One of Them Days" (3,3 millions)
9. "Companion" (2,2 millions)
10. "Becoming Led Zeppelin" (2 millions)

Mots croisés

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT
 1 - Rouleau brise-mottes - 2 - Signe musical - Sur la rose des vents - Adverbe de lieu - 3 - Lait caillé - Lentille - 4 - Vieille armée - Aiguiseurs - 5 - Très étonnée - 6 - Interjection - Abimée - Sur une borne - 7 - Première pécheresse - Stère - Durillon - 8 - Usagée - Dupé - 9 - Enzymes - Radon - Repas phonétique - 10 - Jacasseuse - Traité - 11 - On l'envoya paître - Paysans - 12 - Ratifiées.

VERTICALEMENT
 1 - Traitement des maladies par le froid - 2 - Roues à gorge - Escapade - 3 - Gomme - Arme des mousquetaires - 4 - Vieille monnaie - Ingurgité - Suit le docteur - Réfléchi - 5 - Fête de charité - A travers - 6 - Avantage - Femme d'un raja - 7 - De plus - En foule - Vente aux enchères - 8 - Nommé - Cuivre - En transe - 9 - Tirera du néant - Chef - 10 - Dent-de-lion - Nazi.

Mots fléchés

Croquant	Passage	Sociable	Épuisé	À payer
Militaire	A du cran	Pacage	Voisin du canard	Élonné
Plantations		Chicorée		Suit le titre
Menée en bateau		Défaut		
Napperon		Villa d'Algérie		
Vieille note	Fin de contrat	Risquant	Média étranger	Beau parleur
Avinés	Abjeet	Isolés	Orèque	
Malades mentaux			Voir à Londres	
			Fin de verbe	
			Chiffre	
Consonne double		Exécutés		Bosse
Mot d'enfant	Batailles			Dans la gamme
	Lac des Pyrénées			
Drame		Points opposés	Chaste	
Avantage			Retirée	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Menaçant (12 lettres)

C	E	E	N	R	U	O	F	O	E	G	A	B	R	E	H	N	M
A	I	R	E	E	S	O	R	E	L	C	S	E	R	E	O	X	E
G	Y	N	E	T	O	U	R	N	E	E	I	D	R	I	U	E	S
N	E	T	C	I	I	E	N	I	A	G	N	E	S	E	T	I	I
A	S	N	E	I	L	N	M	I	I	E	S	I	I	A	S	R	A
G	R	E	G	E	D	I	G	F	T	I	V	C	N	R	M	E	R
N	E	M	A	R	A	E	F	I	E	I	E	D	E	O	T	U	F
A	J	E	R	R	M	E	N	T	D	R	E	I	R	T	A	O	O
E	E	C	B	E	E	B	O	T	P	M	T	I	E	C	I	R	T
C	N	N	M	I	A	R	L	R	S	N	B	N	T	S	P	N	I
N	R	A	O	L	A	O	U	C	O	O	I	I	I	A	E	N	A
A	O	L	L	I	C	E	A	M	N	A	O	V	R	L	T	P	D
S	B	E	S	U	I	N	O	D	R	N	E	E	U	E	P	I	S
S	T	O	T	R	D	D	N	I	A	N	I	P	N	A	S	U	M
I	N	I	E	A	O	Q	U	A	I	L	R	D	R	C	L	O	A
A	O	T	L	R	E	T	E	U	Q	O	A	E	R	C	R	I	R
N	N	E	E	R	E	T	I	R	C	N	I	E	N	N	R	E	I
A	T	N	E	M	I	N	O	B	T	L	T	I	E	T	A	I	N

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTION - ANTERIEUR - APPAREIL - BALLET - BONIMENT - BORNE - CORPULENT - CRITERE - DAME - DIGNITE - DISCRET - DIVISION - EFFIGIE - ETAIN - FILIERE - FOURNEE - FRAISE - GAINE - GANGA - HERBAGE - HERESIE - INCIDENT - INCLUS - INTENDANT - JERSEY - LANCEMENT - LIERRE - LOCUTION - MARIN - MORIBOND - MORNE - NAIN - NAISSANCE - OMBRAGE - OISIVE - ORAISON - PAREIL - PRECIEUX - QUAI - QUETE - RAINETTE - RODOMONT - ROUERIE - SCANDALE - SCLEROSE - TANDEM - TENDRE - TIERS - TOURNEE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :
 1 - Lésineries - 2 - Aviron - Ite - 3 - Er - Ta - A.R - 4 - Indélébile - 5 - Fô - Gênée - 6 - Unau - Tr - Pa - 7 - Élué - Rad - 8 - Durit - Vite - 9 - Isée - Aisé - 10 - Se - Rois - N.S - 11 - Térébrante - 12 - Est - Issues.

VERTICALEMENT :
 1 - Latifundiste - 2 - E.V - Non - Usées - 3 - Sied - Aéré - Rt - 4 - Irrégulière - 5 - Nô - Lé - Ut - Obi - 6 - Entente - Airs - 7 - Aber - Visas - 8 - Il - le - Ris - Nu - 9 - Étal - Patente - 10 - Sérénade - Ses.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :
 Aberrantes - Épie - AAR - Cran - Aviné - Lignée - Er - Musa - Rte - Lie - Mas - Osier - Gai - Rien - Persiflage - Leste - Nés - Rusée - Âtre.

VERTICALEMENT :
 Éberlués - Élu - Épais - Ivres - Fringale - Sse - Ré - Irrite - Na ! - Aéré - Ife - Navet - Gel - Étai - Émanant - Erne - Ai - Ger - Os - Éros - Lèse.

MOTS MASQUÉS PICOTIN

Les courses en direct



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
MARDI 18 FÉVRIER 2025 - PRIX : BESMA DE MEHARECHE - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Une course très indécise

L'hippodrome de Laghouat nous propose une épreuve à caractère de qualité moyenne au menu de la réunion hippique de ce mardi avec le prix Besma de Mehareche pour chevaux de 4 ans et plus de race arabe pour servir de cadre aux trois formes de pari mutuel urbain tiercé, quarté et quinté qui mettra aux prises treize coursiers sur une distance délicate et courte par rapport à cette catégorie de chevaux car on relèvera une participation de certains chevaux qui peuvent jouer des rôles importants et qui constituent les meilleures chances de participation à la plus haute marche du podium. Si l'on se réfère à la qualité des concurrents engagés, nous citerons les chevaux qui ont déjà obtenu quelques accessits dans des épreuves comme celle du jour et qui peuvent venir terminer dans la bonne combinaison, comme exemple, le jeune mâle alezan Ilizi D'hem. El Zaeme de Dilmi et Raad Bouchaker confié à l'efficacité jockey A. Attia, sans oublier les femelles Tandja, Mansour El Mesk et Kamar el Aaz.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. EL ZAEME DE DILMI. Il a réalisé de belles opérations lors de ce meeting d'hiver donnant l'impression de chercher sa course..

2. OYOUNKOU. Inconstante dans ses

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
MT. CHAUCHE	1	EL ZAEME DE DILMI	O. CHEBBAH	57	4	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	2	OYOUNKOU	M. SEMMAHI	56	1	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	3	ILIZI D'HEM	K. RAHMOUNE	55	13	L. RAHMOUNE
MA. MOULINARI	4	MAGE GAL	AH. CHAABI	55	10	B. BOURAS
A. CHETTIH	5	GOLNARA	R. BAGUIRA	55	8	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	6	LAMBIO (0)	F. CHAABI	55	6	PROPRIÉTAIRE
AI. LAMICI	7	TANDJA	T. ALI OUAR	55	12	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL AAZ	8	KAMAR EL EZ	A. SAAD	55	3	T. OUANOUI
T. SOUFFI	9	RAAD BOUCHAKER	A. ATTIA	54	2	PROPRIÉTAIRE
CH. AIDA	10	MANSOURATE EL MESK (0)	T. MEGOUICI	54	5	CH. AIDA
M. BENAROUSSE	11	BER M'HARECHE	B. BAGUIRA	54	7	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	12	KILAGA DE DILMI	EH. CHAABI	53	9	PROPRIÉTAIRE
T. AIDA	13	HALLAB	MS. TADJ	53	11	B. AIDA

sorties cette vieille femelle reste l'outsider du jour.

3. ILIZI D'HEM. Très en verve après son retour dans les compétitions ce protégé de la grande écurie AM. Bettahar est mon premier favori.

4. MAGE GAL. Ce coursier a les moyens physiques et retrouve encore le chevronné Hakim Chaabi qui aura une belle carte à jouer cette fois-ci.

5. GOLNARA. cette femelle bai de 6 ans, tous ses meilleurs résultats dans des parcours de vitesse, elle peut venir créer la surprise puisque est pilotée par un crack jockey Rachid Baguira.

6. LAMBIO. Au-dessous du lot.

7. TANDJA. Il ne faut pas la blâmer,

cette femelle de 6 ans, après un faux pas à Zemmouri cette fois elle est confiée à son jockey fétiche.

8. KAMAR EL EZ. Méfiance, c'est un jument accrocheuse rapide et qui préfère les courses de vitesse.

9. RAAD BOUCHAKER. Décevant lors de sa dernière tentative alors qu'il restait sur de beaux accessits, vu la condi-

tion de la course il fera partie des lauréats.

10. MANSOURATE EL MESK. À revoir.

11. BER M'HARECHE. Une simple figurante.

12. KILAGA DE DILMI. Très longtemps absente.

13. HALLAB. Course d'entrée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. ILIZI D'HEM - 7. TANDJA - 1. EL ZAEME DE DILMI - 9. RAAD BOUCHAKER - 4. MAGE GAL

LES CHANCES

5. GOLNARA - 8. KAMAR EL EZ

L'Association la "Radiouse" rend hommage à titre posthume à Mahieddine Khalef

L'Association la "Radiouse" et des anciens internationaux ont rendu un vibrant hommage à titre posthume à l'ancien sélectionneur national, Mahieddine Khalef, décédé en décembre dernier à l'âge de 80 ans. Lors d'une cérémonie pleine d'émotion à laquelle étaient présents aussi la famille du regretté Mahieddine Khalef, ancien entraîneur national de l'équipe nationale de football et l'une des icônes du football national, le frère du regretté, a reçu "un trophée et une médaille de reconnaissance ainsi que des cadeaux de valeur pour les services rendus par le défunt, une personnalité très respectée par le monde du football". Très touché par ce geste, le représentant de la famille Khalef a remercié l'association Radiouse et son président Kada Chafi ainsi que les anciens internationaux présents à cette cérémonie. Dans son allocution, le président de la Radiouse a relevé les qualités du grand entraîneur qu'était Khalef, en ayant tant donné au football algérien et enrichi son parcours par son dévouement et son professionnalisme, et a également rappelé qu'il restera l'un des héros qui ont rendu de grandes services à l'équipe nationale, surtout, lors de la Coupe du Monde de 1982 en Espagne et une source de sa fierté. Sur le plan national, le défunt, Mahieddine Khalef avait mené la JSK à des consécutions africaines et à plusieurs titres nationaux (coupes et titres de champion). Les deux ex-internationaux, Mustapha Kouici (CR Belouizdad), Megharia Fodil (ASO Chlef) qui ont évolué sous sa coupe, ont affirmé garder encore d'excellents souvenirs de leur ex-sélectionneur en équipe nationale. Étaient aussi présent à la cérémonie de la Radiouse, l'arbitre international, Mohamed Hansal, le nouveau président du CSA MC Oran, Bellelou Baroudi, les anciens internationaux du MC Oran, Omar Belatoui et Tayeb Foussi, entre autres.

Saisie de 69 kilos de cannabis et arrestation de cinq individus à Tlemcen

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi 69 kilos de cannabis et arrêté cinq individus, a indiqué, dimanche soir, un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération, menée par les éléments du service régional de lutte contre le trafic illégal de stupéfiants de la sûreté de wilaya de Tlemcen, fait suite à des informations faisant état d'une activité suspecte d'un réseau criminel international opérant dans le trafic de drogues en provenance du

Maroc et activant dans les wilayas d'Oran, Béchar et Tlemcen, selon la même source. L'enquête de terrain a permis l'arrestation de cinq membres de ce réseau criminel, âgés de 30 à 40 ans, ainsi que la saisie de la quantité indiquée de cannabis, d'une somme d'argent s'élevant à 1,91 million de dinars, de trois véhicules et de téléphones mobiles, a ajouté la source. Les cinq individus arrêtés ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, selon la même communiqué.



Un mort et 199 blessés sur les routes en 24 heures



Une personne est décédée et 199 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan de la Protection civile. L'accident mortel s'est produit dans la wilaya d'Alger suite à une collision entre un véhicule léger et une motocyclette à hauteur de la station-service de Bourouba, dans la daïra d'El Harrach, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour le sauvetage d'une famille composée de 4 personnes, intoxiquées par le monoxyde de carbone à l'intérieur de leur domicile dans la commune de Bordj El Kiffan, déplorant toutefois le décès de deux personnes, une femme de 47 ans et un enfant de 8 ans, ajoute la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection wilayas de Béjaïa, Oran, Médéa, Sétif et Constantine, ayant causé des brûlures à 3 personnes et des gênes et difficultés respiratoires à 6 autres personnes. Le bilan de la Protection civile fait état en outre d'une explosion causée par une fuite de gaz dans un fastfood au centre-ville de Batna, causant des brûlures à une personne.

Sûreté d'Alger : saisie de plus de 3kg de kif traité et plus de 76700 comprimés psychotropes en janvier dernier

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, ont saisi, au cours du mois de janvier dernier, plus de 3 kg de kif traité et plus de 76700 comprimés psychotropes, indique, dimanche, un bilan du même corps de sécurité. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services opérationnels de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, au cours du mois de janvier dernier, 4755 affaires, qui se sont soldées par la saisie de quantités importantes de différents types de drogues (3,514 kg de cannabis, 1,191 kg de cocaïne, 1,52 g d'héroïne et 76762 comprimés psychotropes)", précise la même source. Ces affaires sont liées notamment aux délits "d'atteinte aux personnes et aux biens, à la drogue et aux comprimés psychotropes, au port d'armes blanches prohibées, ainsi qu'aux cyber-crimes", note le communiqué qui a ajouté que "ces opérations ont conduit à l'arrestation de 5787 individus qui ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes après parachèvement des procédures légales".

Bechar : "Portes ouvertes" sur les Forces de défense aérienne du territoire

Une manifestation "Portes ouvertes" sur les forces de défense aérienne du territoire (FDAT) a débuté lundi au centre d'information territorial de la 3ème Région militaire (3ème RM) à Bechar et devra s'étaler sur trois jours. Le coup d'envoi a été donné par le général-major Farid Bouras, commandant régional de la défense aérienne au niveau de la 3ème RM, et ce au nom du commandant des FDAT, le général-major Abdelaziz Houam, et du commandant de la 3ème RM, le général-major Fodil Nasr Eddine. L'évènement s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication arrêtée par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui vise à renforcer la communication entre l'institution militaire et le citoyen, a-t-il indiqué.

Plus de 100 000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère saisis à In-Amenas (Illizi)

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'In-Amenas, relevant de la sûreté de wilaya d'Illizi, ont saisi, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, plus de 100 000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère,

a indiqué dimanche un communiqué de ce corps de sécurité. L'affaire a été traitée sur la base d'informations indiquant qu'un individu utilisait son local commercial pour le stockage et la commercialisation de tabac (cigarettes) de contre-

bande, précise le communiqué. Dans ce cadre, les éléments de la police judiciaire, lors d'une série de contrôles inopinés effectués dans huit commerces dédiés à la vente de produits alimentaires en coordination avec les services du commerce et des services agricoles (médecin vétérinaire) de la wilaya, ont trouvé dans l'un d'entre eux des quantités de cigarettes de fabrication étrangère issues de la

contrebande. L'opération s'est soldée par la saisie de 102.000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère ainsi que 400 unités de tabac à chiquer périmé, de marque inconnue, en plus de l'arrestation d'un quadragénaire, a-t-on ajouté de même source. Après achèvement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant les juridictions territorialement compétentes, a conclu le communiqué.

EXPRESS- HISTORIQUE

La pomme de la discorde (17)



AUX POINGS

« C'est un moment particulier pour moi. Je passe du tout au rien. Je ne savais pas si j'allais rentrer, mais sur le corner, je savais que j'allais marquer. Je me suis dit qu'il fallait que j'aide l'équipe. C'est mon premier but avec Lille. Il fallait que ça se passe comme ça. C'est incroyable. Ce sont des images qui resteront gravées à vie »

L'international algérien de Lille Nabil Bentaleb suite à son but face à Rennes après une absence des terrains de 8 mois





Dans la journée : Averses
Vent : 15 km/h
Humidité : 64 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 12 km/h
Humidité : 88 %

Dohr : 13h02
Assar : 16h06
Maghreb : 18h34
Icha : 19h53

Mercredi 20
chaâbane 1446
Sobh : 06h07
Chourouk : 07h33

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DU CHAHID :

« Source d'inspiration pour propulser l'Algérie au rang des pays émergents »

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée nationale du Chahid.

À cette occasion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, à la veille de cette date historique, un message à la nation, et dans lequel il a rappelé « l'importance de préserver la mémoire collective et de poursuivre le combat pour la dignité et la souveraineté nationale. » Dans son message, le président Tebboune a indiqué que « l'Algérie célèbre la Journée nationale du Chahid, en témoignage de la fidélité du peuple algérien au sacrifice de ses martyrs sur le chemin de la libération et de l'émancipation, et en hommage aux sacrifices immenses consentis par des caravanes d'hommes et de femmes patriotes et libres ». Relevant que « ces héros, après des décennies de lutte au sein de l'école du mouvement national, ont compris que le colonialisme, avec ses méthodes barbares et destructrices, qui a envahi notre terre pure et entravé la marche de notre peuple fier pendant plus de cent trente ans, était un colonia-



Ph : DR

lisme de peuplement destructeur, animé par l'illusion de la pérennité, sans se soucier de dilapider les richesses et les ressources », le président de la République a affirmé que « leurs illusions ont été anéanties par une révolution puissante, bénie par Dieu autant qu'elle a été portée par la patience des fils d'un peuple résistant, par leur attachement à la liberté et à la dignité, et par leur élévation des valeurs humaines ». Il soulignera que le peuple algérien « a pris la ferme résolution de libérer la terre qui n'a cessé de rejeter et de refuser

l'existence coloniale et de peuplement, à travers des résistances qui n'ont jamais cessé depuis que les hordes d'envahisseurs agresseurs y ont pénétré. Résistance après résistance, l'histoire nationale les a immortalisés avec fierté dans la mémoire collective de la nation ». Dans son message, le président de la République a relevé que « ces révolutionnaires ont compris qu'il n'y avait pas d'autre choix que la lutte armée, et ils l'ont menée avec courage et détermination, sans être découragés par les calculs des rapports de force ni par les horreurs et les

souffrances », précisant qu'« ils ont marché vers la victoire en ce glorieux Novembre. Et aujourd'hui, alors que nous célébrons leur précieuse mémoire dans une Algérie en plein essor, nous nous inspirons de leur prise de conscience, de la confiance en les atouts de notre pays, et de la mobilisation de ses potentialités pour propulser l'Algérie au rang des nations émergentes ». « Nous sommes pleinement convaincus de la conscience du peuple et de notre jeunesse, que s'orienter vers cette exigence stratégique de renaissance, avec ses dimensions politiques, économiques et sociales, est le plus noble des défis communs qui stimulent les volontés, et le plus difficile des paris que les Algériennes et les Algériens aspirent à remporter », a encore souligné le président de la République qui affirme que « c'est l'expression la plus sincère de notre fidélité à nos glorieux martyrs, envers lesquels je me joins à vous pour implorer la miséricorde sur leurs âmes pures en cette Journée nationale du Chahid. Je saisis cette occasion pour adresser mes salutations et mon respect à mes sœurs moudjahidates et à mes frères moudjahidine ». R.N

DÉCÈS DE L'AMI DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE FÉLIX LOUIS GIRO COLOZZI Le Président présente ses condoléances

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, dimanche, un message de condoléances à la famille du moudjahid et ami de la Révolution algérienne, Félix Louis Giro Colozzi, décédé à l'âge de 95 ans. « À la famille du défunt Félix Louis Giro Colozzi, j'ai appris avec une profonde émotion le décès de l'ami de la Révolution, le regretté Colozzi Félix, qui a choisi, au lendemain du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, de rejoindre ses rangs, en tant que militant et moudjahid convaincu de la justesse de la lutte du peuple algérien contre la domination coloniale, durant les affres des prisons de Serkadji, de Lambèse et celles de France. L'Algérie qu'il avait choisie comme pays de résidence, l'a accueilli et lui a attribué la nationalité, en lui permettant d'occuper d'importantes fonctions au sein d'institutions nationales, avec fierté et dignité », lit-on dans le message de condoléances. « En cette douloureuse épreuve, je tiens à vous adresser ainsi qu'à tous les moudjahidine qui l'ont côtoyé, mes sincères condoléances et mes plus profonds sentiments de compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, et de vous prêter patience et réconfort », a ajouté le président de la République. R.N

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Portes ouvertes sur les FDAT à Béchar

Une manifestation « Portes ouvertes » sur les Forces de défense aérienne du territoire (FDAT) de l'Armée nationale populaire a débuté hier au centre d'information territorial de la 3ème Région militaire (3ème RM) à Béchar et devra s'étaler sur trois jours. Le coup d'envoi a été donné par le général-major Farid Bouras, commandant

régional de la défense aérienne au niveau de la 3ème RM, et ce au nom du commandant des FDAT, le général-major Abdelaziz Houam, et du commandant de la 3ème RM, le général-major Fodil Nasr Eddine. L'évènement s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication arrêtée par le haut commandement de l'Armée nationale populaire

(ANP), qui vise à renforcer la communication entre l'institution militaire et le citoyen, a-t-il indiqué. L'occasion est ainsi offerte aux citoyens de la wilaya de Béchar de s'informer de près des différentes missions et composantes des FDAT, à travers les stands d'expositions dédiés à cette arme, où ils pourront prendre connaissance de visu du développe-

ment des forces de défense aérienne du territoire et de leur professionnalisme dans la préservation de la sécurité de l'espace aérien du pays, a souligné l'officier supérieur. Elle permet aussi aux visiteurs de mieux connaître les institutions et structures de formation des FDAT et les possibilités qu'elles offrent aux jeunes désireux de rejoindre les rangs des forces armées à travers l'arme de la défense aérienne du territoire, a-t-il ajouté. Durant ces journées « Portes ouvertes », le public pourra avoir une vue d'ensemble sur cette arme et découvrir les équipements militaires et technologiques de défense de l'espace aérien et les efforts considérables déployés par l'ANP pour le développement et la modernisation des forces de défense aérienne du territoire et leur évolution technologique, a indiqué le chargé de communication du commandement des FDAT, le colonel Belabed Touati Amine. Ania N

AMÉNAGEMENT ET MODERNISATION DE LA FAÇADE MARITIME D'ALGER

Le wali Rabehi inspecte les projets

La nécessité d'augmenter la cadence des travaux, d'accélérer l'aménagement des vitrines des locaux commerciaux et des façades des immeubles surplombant la place d'El Kettani, de la commune de Bab El Oued, et de hâter la réalisation de passages réservés aux personnes à besoins spécifiques, ainsi que l'ascenseur reliant les deux placettes dédiées à cette catégorie, tels ont été les directives données par le wali d'Alger Mohamed Abdennour Rabehi, lors de sa visite d'inspection dans nombre de projets relatifs à l'aménagement de la façade maritime de la capitale, dont l'aménagement du Boulevard Commandant Mira pour la réalisation d'espaces de divertissement et de loisirs avec une touche moderne au niveau de la place

d'El-Kettani, et ce, dans le cadre du plan bleu, en prévision de la prochaine saison estivale, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Concernant la promenade de la pêche, le wali s'est enquis de « l'état d'avancement de la deuxième partie des travaux d'aménagement et de réhabilitation, relative à la réalisation d'une terrasse avec vue sur mer, s'étendant sur une superficie de 16.000 m2, qui permettra de relier la basse Casbah au port, ainsi que de la cadence des travaux de réalisation d'un parking », a fait savoir le communiqué. M. Rabehi a également inspecté, selon la même source, « les travaux d'aménagement de la terrasse du parking «Mustapha Bounetta» à Alger-centre, transformée en corniche avec vue sur

mer, outre les travaux de terrassement pour la réalisation d'ascenseurs ». Le wali a, en outre, donné des instructions en vue d'accélérer la cadence des travaux pour réceptionner le projet dans les meilleurs délais, a conclu le communiqué. L. Z.

AVEC LA PARTICIPATION DE PLUS DE 300 EXPOSANTS

La 18^e édition d'"Equip Auto Algeria" ouvre ses portes à Alger

La 18^e édition d'Equip Auto Algeria, organisée par Promosalons, qui rassemble plus de 300 exposants, dont 62 Algériens, représentant plus de 50 % de fabricants nationaux, a ouvert hier ses portes au Palais des expositions, Alger. Ce salon de référence en Afrique du Nord qui se tient jusqu'au 20 courant, réunit des opérateurs majeurs de la sous-traitance, de l'après-vente et de la maintenance automobile. Avec la participation de trois grands pavillons internationaux – Chine, Turquie et Corée du Sud – ainsi que des exposants issus de neuf pays, cette édition confirme son rôle clé dans le développement du secteur en Algérie et au-delà. En marge du salon, des conférences et rencontres professionnelles seront animées par des spécialistes locaux et internationaux. Elles porteront sur les évolutions et défis du marché de l'après-vente automobile en Algérie et les dernières innovations en matière de maintenance et de sous-traitance. Notant que l'édition précédente, Equip Auto Algeria 2024, avait rassemblé plus de 400 exposants et marques provenant de 15 pays, attirant plus de 10 000 visiteurs. Sarah O.

SOUS-RIRE

Le fils de Nicolas Sarkozy menace de brûler l'ambassade d'Algérie



DELACOUR